

LE DEVOIR



ACTUALITÉS

Le CHUM ferme
64 lits faute d'infirmières

Page A 3

LE MONDE

George W. Bush rejette
une offre de Al Gore

Page B 7



Vol. XCI N° 262

LE JEUDI 16 NOVEMBRE 2000

87c + TAXES = 1\$

Les troupes libérales ne font pas corps derrière Chrétien

Des organisateurs vont jusqu'à souhaiter un gouvernement minoritaire

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Des organisateurs libéraux du Québec et de l'Ontario souhaitent que le Parti libéral du Canada forme un gouvernement minoritaire le 27 novembre, obligeant du coup Jean Chrétien à céder son poste rapidement dans les mois suivant son élection. S'il n'est pas question pour l'instant d'un putsch, cette grogne pourrait toutefois se traduire par un ralentissement des efforts sur le terrain dans l'actuelle campagne.



Jean Chrétien



Paul Martin

Le Devoir a recueilli les commentaires de libéraux, pour plusieurs des partisans de Paul Martin, profondément déçus de la performance de leur chef. Ces organisateurs, qui ont tous demandé de ne pas être identifiés, se montrent acerbes devant l'attitude de continuel affrontement adoptée par Jean Chrétien, la stratégie du parti de miser jusque-là sur l'image du chef alors qu'elle est un repoussoir auprès de la population et son manque de tonus aux débats télévisés de la semaine dernière. Leur mécontentement a vraisemblablement été exacerbé par la chute de la cote de popularité du PLC dans les récents sondages.

VOIR PAGE A 10: CHRÉTIEN



La chronique de Manon Cornéliier

L'avenir du système de santé n'est qu'une arme pour les partis et un couteau à double tranchant pour les libéraux. L'existence d'un seul système de santé public et égalitaire au Canada est une fiction. Venir prétendre le contraire aux citoyens équivaut à les prendre pour des imbéciles. Ils savent, eux, depuis longtemps, que la Terre est ronde.

Le mythe de la région 905

C'était la prophétie électorale par excellence: si l'Alliance canadienne devait faire une percée en Ontario le 27 novembre, elle le ferait en périphérie de Toronto, dans la région surnommée 905 à cause de son code régional téléphonique. Mais cette prédiction s'avère fautive.

Le dernier des «Red Tories»

Malgré sa brillante performance aux débats télévisés, rien n'est gagné pour Joe Clark. Claude Couture, professeur à l'Université d'Alberta, analyse la campagne que mène le chef conservateur dans Calgary-Centre.

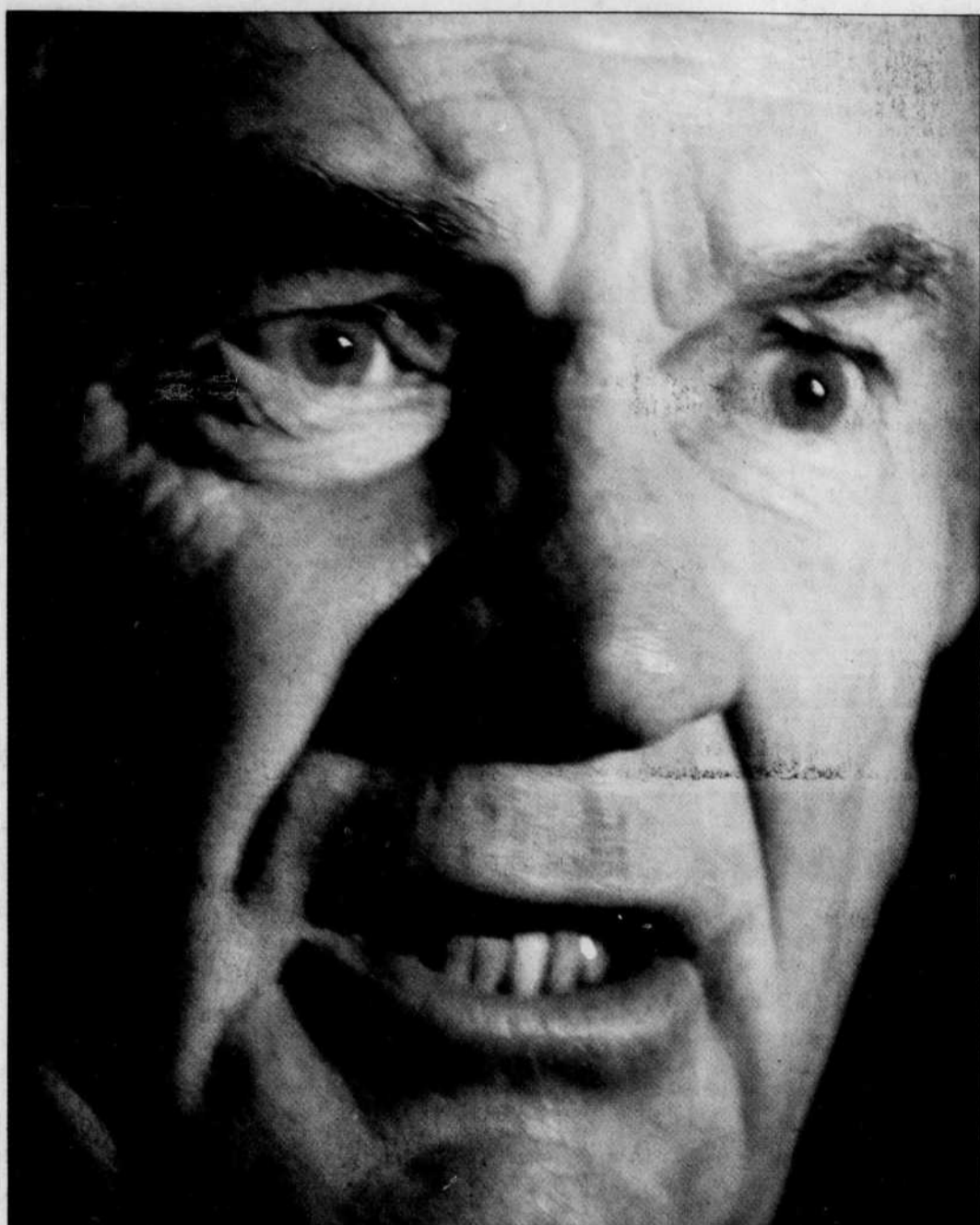
■ À lire en pages A 4, A 5 et A 6

INDEX

Annonces.....	B 6	Idées.....	A 9
Avis publics..	B 4	Le monde.....	B 7
Bourse.....	B 2	Les sports.....	B 6
Culture.....	B 9	Mots croisés..	B 6
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 8
Éditorial.....	A 8	Météo.....	B 6

Le choc municipal

■ Le projet de loi sur les fusions centralise le pouvoir des cinq grandes villes ■ Levée de boucliers parmi les maires



Le maire de LaSalle, Michel Leduc, n'avait vraiment pas envie de rire après le dépôt du projet de loi sur la réorganisation municipale hier.

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

C'est maintenant officiel. D'un coup de baguette magique, les 64 municipalités comprises dans les plus grandes agglomérations métropolitaines disparaîtront le 1^{er} janvier 2002, au grand dam de nombreux maires dont la hargne était plus vive que jamais, hier. Le projet de loi déposé par la ministre Louise Harel s'est en effet attiré de très acerbes réactions des gens du milieu alors qu'il consacre des intentions maintes fois répétées. Georges Bossé, le président de l'union représentant 27 des 28 municipalités visées par la fusion montréalaise (UMBM), a été sans équivoque, affirmant que «Bouchardville ne se fera pas dans la paix sociale avec nous, c'est sûr et certain».

La surprise du projet de loi réside tout particulièrement dans la diminution des pouvoirs des arrondissements eu égard au rapport présenté par Louis Bernard il y a quelques semaines. «Le maire d'arrondissement

VOIR PAGE A 10: CHOC

«On devient des gérants de McDonald's»

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

L'unité, que les maires de banlieue de l'île de Montréal n'avaient pas réussi à faire depuis un mois contre le rapport du mandataire Louis Bernard, a été trouvée d'un coup hier avec le dépôt du projet de loi 170 de la ministre Louise Harel sur la réorganisation municipale. Présentant comme une «trahison» le rejet par le gouvernement du rapport Bernard, contre lequel la plupart d'entre eux avaient pourtant jusque-là fait campagne, les maires promettent désormais de faire flèche de tout bois.

Pour marquer le coup hier, ils ont refusé, avec des conseillers municipaux montréalais de l'opposition, de siéger à l'assemblée spéciale convoquée pour l'adoption du prochain et dernier budget de la Communauté urbaine de Montréal. Tâchant de se glisser

VOIR PAGE A 10: GÉRANTS

■ Réactions sur la Rive-Sud, en Outaouais et à Québec, page A 2

La fureur de lire

Le 23^e Salon du livre de Montréal s'ouvre ce matin

Hier, des centaines de milliers de boîtes de carton jonchaient le grand hall de la Place Bonaventure. Plusieurs étaient déjà vidées de leur contenu: livres aux couvertures discrètes ou tapageuses, bien en évidence dans les stands, ou sagement rangés sur les étagères, ou encore attendant leur place en piles disparates. Certains titres, attirants comme des péchés, trouveront preneurs dès ce matin, alors que le 23^e Salon du livre de Montréal ouvrira ses portes.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Sur une mezzanine qui surplombe la place, on montait hier le Carrefour de l'histoire, où se côtoieront cette année les stands des librairies Paulines et Olivier, celui de 14 musées d'histoire du Québec, et celui de la Confrérie de la librairie ancienne du Québec.

On vendra ici des livres d'histoire, des livres contenus dans ce qu'on appelle un fonds de librairie. «Des livres qui ont été publiés il y a plus de deux ou trois ans», dit Yvon Lachance, de la librairie Olivier. Tandis qu'en bas, les représentants des 690 stands d'éditeurs placent

les dernières nouveautés, ouvrages sortis des presses souvent juste à temps pour l'événement.

Juste à côté, on trouvera aussi des livres anciens, ornés de gravures ou d'estampes, ou portant les signatures d'écrivains prestigieux comme Jean Cocteau. Sur la page de garde d'une édition de ses *Poèmes*, l'écrivain a agrémenté la dédicace à un ami d'un dessin illustrant un visage de femme.

«Il y a un fou de Cocteau à Montréal», raconte François Côté, qui tient sa propre librairie de livres anciens, nommée François Côté, librairie, et qui mettait la dernière



Des piles, des caisses, des tonnes de livres attendaient déjà hier dans le hall de la Place Bonaventure, pour meubler le 23^e Salon du livre de Montréal, qui ouvre ses portes aujourd'hui.

VOIR PAGE A 10: LIRE

C'est la vie!

Avec

JOSÉE
Blanchette



À ne pas manquer tous les vendredis dans LE DEVOIR

LES ACTUALITÉS

Vins nouveaux: les choix du Devoir

JEAN AUBRY

Il est presque immoral d'aimer un vin aussi juvénile. C'est vrai, pensez-y: il a encore un peu de gaz carbonique dans les jambes, des vapeurs de fermentation plein la tête et des réflexes d'adolescent à qui on ne prêterait certainement pas ses clés d'auto ou, pire, celles de son cellier à vin. Et pourtant, pourtant, ce sont 450 000 bouteilles de vins nouveaux que vous avez littéralement liquidées, chers amis lecteurs, en novembre 1999, et ce sont plus de 500 000 flacons que vous vous apprêtez à faire disparaître en ce matin blême de novembre 2000. Tous les goûts sont dans ma nature. Ou la vôtre. Mais qu'est-ce qu'un bon vin nouveau? Il doit avoir du fruit, du fruit et encore et toujours du fruit, rien de moins, rien de plus. Voici les meilleurs parmi les 14 commercialisés:

En blanc:

Bardolino, Lamberti (8,95 \$ - ★★)

En rouge:

Syrah, Vin de Pays d'Oc, Jeanjean (8,95 \$ - ★★)
 Beaujolais-Villages, Loron (13,45 \$ - ★★)
 Bardolino, Cesari (8,95 \$ - ★★)
 Teroldego, Cantina Vinicoltori (10,95 \$ - ★★ 1/2)
 Santa Constanza, Banfi (12,95 \$ - ★★)
 Beaujolais-Villages, Dubœuf (13,95 \$ - ★★)

Des maires refusent d'abdiquer

Le maire de Longueuil se range et cherchera à obtenir des améliorations

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Devant la loi, le maire de Longueuil plie. Claude Gladu a en effet salué hier le choix du nom de Longueuil au lieu de Champlain pour désigner la nouvelle ville de la Rive-Sud. Il a également demandé aux autres maires de se rallier.

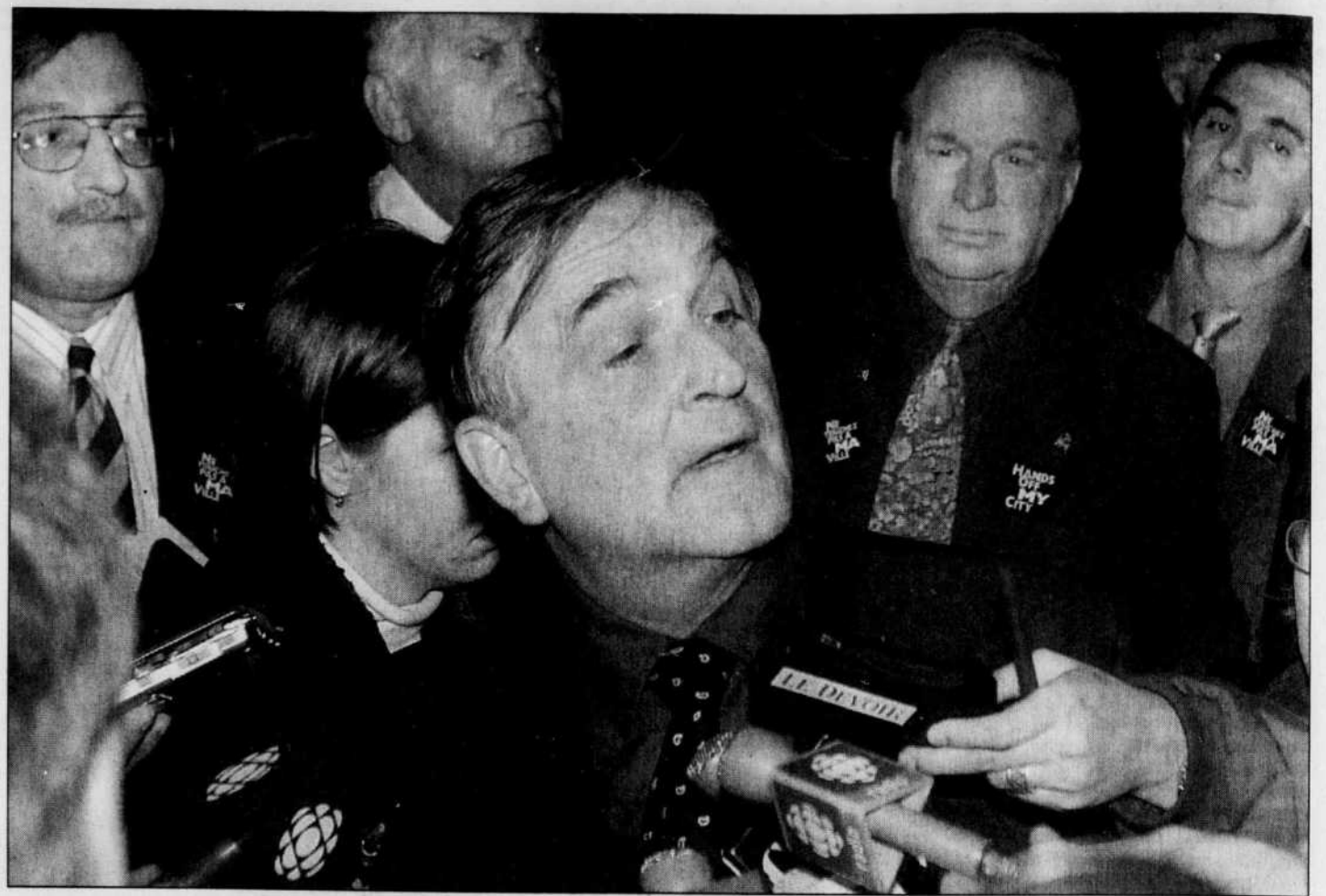
Le projet de loi 170, déposé hier après-midi par la ministre Louise Harel, réorganise la couronne sud de Montréal en une ville composée de sept arrondissements. Le conseil municipal sera formé du maire (élu au suffrage universel) et de 42 conseillers.

«Vu qu'un décret est passé, il va falloir s'asseoir et établir un consensus, a déclaré M. Gladu. J'ai lu la loi et il y a des choses à améliorer.» Le maire de Longueuil espère que les autres élus visés par la réforme municipale s'uniront pour se préparer à la commission parlementaire et réclamer des changements précis.

Mais les premières réactions des autres maires sont plutôt froides. «Le projet de loi, c'est du réchauffé, laisse tomber la mairesse de Boucherville, Francine Gadbois. Il va falloir l'analyser plus en profondeur, mais une chose est sûre, on ne fait pas référence au gain que le citoyen fera avec les fusions. Nulle part on ne mentionne les économies d'échelle ou l'effet sur la qualité de vie des citoyens du territoire.»

Mme Gadbois ajoute qu'un sondage réalisé auprès de 800 de ses résidents montre que 81 % d'entre eux sont contre la fonte de Boucherville dans une mégaville. «Ma population me dit qu'on doit se battre et on va se battre.» Elle indique que les maires opposés au projet de loi feront front commun et qu'ils agiront.

«La ministre Harel vient de nous effacer avec un extrême sens de la démocratie», a ironisé pour sa part le maire de Brossard, Paul Leduc. À l'origine, avec ses collègues de Greenfield Park et Lemoine, d'un contre-projet de deux villes sur la Rive-Sud, ce dernier dénonce la façon dont la décision a été prise. «On



Pour Georges Bossé, président des maires de banlieue, le projet de la ministre Harel est inacceptable.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

nous a invités à présenter des propositions, mais l'on n'a jamais daigné y répondre. Ça montre que la décision était prise d'avance et que tout le reste n'était qu'une mascarade.»

Depuis le tout début, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville s'est opposée avec vigueur à tout projet de fusion forcée et l'annonce d'hier n'a pas changé son opinion. La campagne contre le mariage avec Longueuil se poursuivra, promet la municipalité.

Et le maire de Saint-Bruno conserve espoir. Nous croyons qu'il y a une certaine ouverture de la part du gouvernement pour ad-

mettre que Saint-Bruno est une communauté qui appartient à la deuxième couronne [MRC de la Vallée-du-Richelieu], souligne Marcel Dulude.

Dans la région de Québec, le maire Jean-Paul L'Allier semble avoir gagné le même pari que Pierre Bourque: Québec sera au centre de la nouvelle grosse ville avec huit arrondissements. Cette nouvelle ne réjouit pas le maire de Charlesbourg, Ralph Mercier. «Pour les douze municipalités de la périphérie de Québec, c'est un moment assez triste, pour ne pas dire que c'est un deuil.» M. Mercier soutient que le gouver-

nement bafoue les citoyens avec son projet de loi et il lui demande de tenir un référendum sur la question des fusions.

Ralph Mercier précise qu'il ne faut pas seurrer sur le vrai motif de la fusion dans sa région. «C'est pour tirer la Ville de Québec de son pétrin financier en pigeant dans les coffres des municipalités alentour.» Les Villes de Sillery et d'Ancienne-Lorette envisagent de contester la loi devant les tribunaux. La mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, a pour sa part souligné que «c'est la mort de la démocratie et le commencement de la dictature».

Le maire de Val-Bélair, Claude Beaudoin, a parlé, lui, d'une «journée révoltante, c'est une journée de gueleuse pour la démocratie».

En Outaouais, le maire de Hull a applaudi chaudement au projet de loi Harel. «Je suis heureux pour tous les citoyens, c'est un moment historique, a-t-il confié. Ça fait des années qu'on dit qu'il faut mobiliser nos forces et unifier le territoire.» De son côté, le maire de Gatineau, Robert Labine, farouchement opposé à la fusion avec sa voisine, n'a pas rappelé Le Devoir pour lui faire part de ses commentaires.

Avec Eric Desrosiers

LES ÉLECTIONS À LA PREMIÈRE CHAÎNE DE RADIO-CANADA

TAXES ET IMPÔTS L'heure des engagements



en direct de l'École des Hautes Études Commerciales
Vendredi 17 novembre

Animation : Jean Dussault
 Réalisation : Yves André

95,1 FM Montréal
 106,3 FM Québec



première chaîne

Radio-Canada

Raymond Villeneuve veut être défendu par Robert Lemieux

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Le chef du Mouvement de libération nationale du Québec, Raymond Villeneuve, devra revenir en cour le 15 décembre pour connaître l'étendue de la preuve à la base des accusations de menaces et de harcèlement portées contre lui.

M. Villeneuve, âgé de 57 ans, s'est présenté hier devant le juge Claude Parent de la Cour du Québec pour plaider non coupable et demander un procès devant jury. Il a indiqué au juge qu'il allait demander à M^r Robert Lemieux, qui habite Sept-Îles, s'il voulait bien le représenter. Celui-ci avait acquis une certaine notoriété au cours des années 70 quand il s'était porté à la défense de plusieurs felquistes.

À l'issue de sa comparution, M. Villeneuve affichait un plaisir certain à répondre aux questions des journalistes.

Il a dit voir dans les accusations portées contre lui et la tenue d'un procès «une tribune pour répliquer et combattre cette tentative d'intimidation de la part de M^r Tyler, un grand combattant contre la loi 101, au service de l'Alliance anti-Québec».

M^r Brent Tyler a porté plainte contre Villeneuve à la suite d'un texte paru dans le bulletin du Mouvement de libération nationale du Québec La Tempête.

«On y soutenait les activités de la

Brigade d'autodéfense du français, qui consistaient à lancer de la peinture contre des gens qui s'attaquent à la langue française, à la loi 101 ou à des commerces qui ne respectent pas la langue française, le peuple québécois et affichent en anglais», a mentionné M. Villeneuve.

La perspective d'être reconnu coupable ne lui fait apparemment aucunement peur.

«Je suis passible de cinq ans de prison pour menaces et harcèlement. J'ai déjà fait de la prison et ça m'a permis de politiser les prisonniers de droit commun. Comme ça, nous aurons des combattants pour nous défendre contre l'oppression canadienne», a-t-il dit.

En outre, Raymond Villeneuve voit dans la prison un lieu de vacances où il pourra lire la douzaine de livres qui l'attendent.

Interrogé sur la force de son mouvement, compte tenu de la manifestation qui n'a attiré hier qu'une quinzaine de personnes devant le palais de justice, M. Villeneuve l'évalue à quelque 300 personnes.

«Nous sommes en période d'accalmie. Nous ne sommes pas en période de grande mobilisation. Nous sommes au moins 300 mais nous découvrons énormément de sympathisants.»

«Il y a des gens qui sont prêts à aller beaucoup plus loin que le MLNQ et qui se tiennent à distance pour échapper à la surveillance policière», a-t-il indiqué.

CLUB 402 HOMME

Notre collection
 Automne-Hiver est arrivée.

Achetez directement de l'importateur les grandes marques de costumes importés d'ITALIE : au bas prix de

499 \$ le costume !

Tissus signés : - Cerruti 1881
 - Zegna - Marzotto - Zignone - etc.

1118, rue Ste-Catherine Ouest
 2^e étage, Montréal
 (514) 861-3636
 Lun. au ven. 10 h à 18 h • Sam. 10 h à 16 h



LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Jean Dion

La culture du rhododendron en pot

Et puis, vous, oui vous là-bas qui ne parlez pas souvent mais n'en pensez pas moins, dites-nous donc un peu combien ça prend d'électeurs américains pour visser une ampoule?

Impossible de savoir. On n'a pas fini de les compter.

Et, conseil amical, ne retenez surtout pas votre souffle en attendant. Quand on refait un truc à des avocats, le temps suspend son vol. Que voulez-vous, la justice est ainsi faite: lente, patiente, minutieuse. Elle a besoin de calme et de sérénité pour s'exercer. Et si nous étions, Dieu nous en garde, vraiment langue sale, nous ajouterions qu'elle ne déteste pas non plus laisser courir le cadran pour des raisons d'honoraires.

Tout le contraire de la démocratie. La démocratie est de plus en plus bruyante, criarde, pleine la vue. Et rapide en diable. Expéditive comme un slogan. On veut des campagnes courtes. Des discours brefs. Des débats qui vont droit au but, c'est-à-dire des prises de bec bien senties qui ne mènent nulle part sinon à conclure qu'il a l'air fou le gars qui prétend avoir toujours raison et qui tout à coup ne trouve pas la petite phrase aussi bien ficelée que vide de sens lui permettant de s'en sortir.

On veut aussi des résultats dans la minute. Vous, vous êtes peut-être revenus de tout ça, vous avez peut-être une confiance tranquille dans un système éprouvé où interviennent tellement de gens de bonne foi que s'il y avait arnaque ça se saurait, ou bien vous avez peut-être un blindage de désillusion vous ayant amenés à envoyer promener le monde et à pratiquer la culture du rhododendron en pot, mais nous, nous nous étonnons toujours de l'acceptation générale de l'approximation. On annonce des gagnants avec 1 % des bulletins dépouillés. On projette des tendances. Vite, il faut savoir. «Vote. It counts», disent les Ouzbeks. Sauf si votre voix est au fond de l'urne.

Imaginez donc quand on apprend que, aux États par exemple, les premiers décomptes, donnés comme officiels, sont établis à partir des *exit polls*, ces entrevues faites à la sortie des bureaux de vote où les électeurs disent qui ils ont appuyé. Des siècles de lutte pour le vote secret pour en arriver là.

Nous vivons dans une société qui valorise la précision. Mais qui s'accommode d'une démocratie floue.

On rit beaucoup des Américains. L'ont pas l'affaire tant que ça, hein? Font la preuve qu'avant de se prendre pour le nombril du monde, devraient s'assurer qu'il n'y a pas de mousse dedans offerte à la contemplation de l'humanité, hein?

Mais ce n'est pas l'industrie du commentaire, dont nous avons le privilège d'être un membre dûment enregistré, qui s'en plaindra. L'industrie du commentaire peut rendre tout intéressant. Tenez, cette course à la présidence ressemble à un roman de Marguerite Duras: ça part lentement, ça ralentit, ça s'arrête, puis ça repart lentement pour ne mener à rien, mais l'industrie tient la route. Et en 180 heures et quelques d'information continue — il paraît que CNN pourrait diffuser chaque jour la même émission et que personne ne s'en rendrait compte, et d'ailleurs ils le font certainement —, il est ressorti un constat général: le prochain président aura un sérieux déficit de crédibilité. Il sera claudiquant. Bringuébalant. Un boiteux. Rares sont ceux qui le reconnaîtront, et encore, ceux-là le montreront du doigt en se bouchant le nez (avec deux doigts autres que celui servant à le montrer).

Cela, bien sûr, à cause d'un résultat serré et de quelques misérables milliers de bulletins troués de manière équivoque. Pourtant, pourtant, en fait de boulets qui font boiter, ne serait-il pas plus indiqué de regarder du côté des quelques misérables centaines de millions de beaux dollars américains que versent les bienfaiteurs privés de la nation aux représentants du peuple? Mais ça, c'est plus compliqué à expliquer qu'un bulletin de vote qui n'a été troué qu'aux trois quarts et dont le petit rond de papier s'accroche désespérément.

On rit beaucoup des Américains. Encore chanceux que les Américains se fichent complètement du Canada. S'ils se penchaient sur notre système comme la presse libre d'Occident se penche sur le leur, ils verraient que, tiens, par exemple, le parti politique qui occupe le pouvoir au Québec a reçu moins de voix, aux dernières élections, que le principal parti d'opposition. Pas juste un peu plus, pas égal, mais mieux réparti, *moins*. Mais ici, on ne descend pas dans la rue pour si peu, comme le font les éternels de la Floride. On se dit que c'est pour moitié attribuable à un vice déplorable d'un système avec lequel il faut bien vivre sinon ça va être l'instabilité gouvernementale et le chaos, et pour moitié la faute des Anglais qui n'avaient qu'à ne pas vivre tous dans les mêmes contes.

Ils verraient aussi que, tiens, le parti vainqueur majoritaire aux dernières élections fédérales avait reçu 38,5 des voix. Ce qui signifie que près de deux Canadiens sur trois avaient voté *contre* lui. En plus, eux s'interrogent sur l'élection d'un président qui, si puissant soit-il, doit composer avec des tonnes de contre-pouvoirs. Nous, ici, avons un premier ministre qui a dans les faits toute latitude pour, une fois sa campagne de mamours d'un mois terminée, faire ce qui lui chante pendant quatre ans.

Mais que voulez-vous. Votez, ça compte. Ça doit être vrai s'ils le disent.

Pendant ce temps, à Québec, on a construit un mur de Berlin pour s'assurer que les participants au Sommet des Amériques seront bien isolés au chaud et n'auront pas à contempler les manifestants qui voudraient s'opposer à leur objectif fondamental, à savoir rapprocher l'humanité. (Par le biais du commerce, mais bon, on ne peut pas tout avoir. On va commencer par les marchandises et on pensera au reste après.)

Dans le même ordre d'idées, il nous fait plaisir de rappeler qu'il ne vous reste plus que 40 jours pour faire vos achats de Noël.

jdion@ledevoir.com

Hôpital Saint-Luc

Le CHUM ferme 64 lits faute d'infirmières

L'hôpital frisait la catastrophe à tous les jours, explique le président du conseil d'administration

Pour la première fois, la pénurie chronique d'infirmières oblige un hôpital majeur à recourir à une fermeture de lits en bloc. Pour éviter une détérioration des soins aux malades, l'hôpital Saint-Luc du CHUM ferme boutique dans plusieurs de ses unités.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Frappé de plein fouet par la pénurie d'infirmières, le CHUM fermera indéfiniment plus de 64 lits à l'hôpital Saint-Luc, devant l'incapacité de trouver le personnel nécessaire pour soigner adéquatement des patients.

Il s'agit d'une première au CHUM où, comme dans bien des hôpitaux, on a eu davantage l'habitude de fermer des lits pour des raisons budgétaires que faute de personnel. Mais face à l'ampleur de la pénurie d'infirmières qui frappe l'hôpital Saint-Luc, les membres du conseil d'administration du CHUM ont dû se résoudre mardi soir à prendre les grands moyens, a expliqué hier le président du conseil d'administration du CHUM, Claude Benjamin.

«On était sur le bord de la catastrophe et toujours à

risque qu'il se passe quelque chose. On ne parvenait plus à organiser nos unités de soins en se limitant à fermer un lit par-ci par-là. Nous avons donc décidé de fermer 64 lits», a-t-il ajouté.

Selon M. Benjamin, cette mesure serait la seule permettant de maintenir une qualité de soins acceptable pour les patients. Depuis déjà plusieurs mois, de 34 à 44 lits étaient fermés çà et là dans diverses unités de soins. Histoire de faciliter la gestion des ressources, on concentrera maintenant dans quatre unités les fermetures annoncées.

Visiblement désolé de cette décision, M. Benjamin a ajouté que le CHUM recourait à cette solution «à son corps défendant» et que les membres du conseil d'administration étaient «outrés de cette situation». Des infirmières, après avoir décrit mardi soir au conseil d'administration les situations intenable dans lesquelles les plaçait le manque de personnel, ont elles-mêmes réclamé cette fermeture de lits.

«Pour l'instant, il n'est pas arrivé d'incidents. Mais je peux vous dire que certaines infirmières nous confient qu'elles ont l'impression de jouer avec le feu. Certaines nous ont raconté que dans certaines unités, à certains moments, il n'y avait que trois infirmières en poste sur les huit prévues», a-t-il donné en exemple.

A cette fermeture de lits s'ajoute également celle

d'une salle d'opération, rendue nécessaire par le départ d'un médecin anesthésiologiste. Le président du CHUM prévoit que ces fermetures auront un impact certain sur l'urgence et celles d'autres hôpitaux, mais il affirme «ne pas avoir le choix». Pour minimiser les conséquences, six civières seront ajoutées à l'unité de médecine ambulatoire et l'on tentera de placer plus rapidement les patients requérant des soins de longue durée.

En théorie, cette fermeture de lits en bloc devrait prendre fin le 15 janvier 2001. Mais le président du conseil d'administration du CHUM ne se berce pas d'illusions quant à la possibilité de lever cette mesure rapidement. «Dans les mois, voire les années à venir, il continuera à y avoir une pénurie d'infirmières. Nous avons 100 infirmières de moins que l'an dernier dans tout le CHUM, et il en manque 250 pour répondre à nos besoins. On a du mal à voir la lumière au bout du tunnel», a-t-il déploré.

Un comité spécial devrait faire rapport en décembre au conseil d'administration sur les solutions à prendre pour contrecarrer cette pénurie. D'ores et déjà, toutes les infirmières recrutées par le CHUM sont destinées à des postes à l'hôpital Saint-Luc et l'on attend avec impatience la cohorte des finissantes en techniques infirmières qui graduera des cégeps en décembre prochain.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Cynthia Abate, sept ans, autiste. Ses parents tentent par tous les moyens d'obtenir le soutien du gouvernement. Avec d'autres, ils tentent maintenant d'inscrire un recours collectif.

Des parents de jeunes autistes menacent de poursuivre Québec

LE DEVOIR

Une quarantaine de parents d'enfants atteints d'autisme ont l'intention d'entreprendre un recours collectif contre le gouvernement du Québec pour son incurie à fournir des services gratuits et adéquats à leurs enfants.

Plusieurs familles ont annoncé hier qu'elles déposaient une demande au fonds d'aide aux recours collectif, afin de pouvoir mener devant les tribunaux la bataille qui s'éternise depuis 10 ans avec les gouvernements. Malgré des pressions répétées, ces parents affirment qu'ils n'ont toujours pas accès à des programmes d'intervention et de stimulation précoce, s'inspirant d'approches comportementales américaines, qui permettraient à leurs enfants atteints d'autisme de mener une vie relativement normale ou de faire des gains substantiels.

L'avocat Jean-Pierre Ménard pilotera la bataille judiciaire de ces familles et plaidera que leurs enfants sont privés de soins, déjà considérés comme une «nécessité médicale» par certaines cours de justice d'autres provinces. Si la poursuite suit son cours, des dédommagements seront également exigés pour les parents n'ayant pu obtenir de services gratuits dans le réseau public de santé. Des poursuites similaires, menées en Ontario et en Alberta, ont permis aux enfants de ces provinces d'obtenir des investissements substantiels pour bénéficier de thérapies du comportement.

EN BREF

Les urgences débordent à Laval

(Le Devoir) — Victime de débordements fréquents, la Cité de la santé a ouvert hier à Laval une nouvelle unité, composée de modules préfabriqués, pour pouvoir loger les patients qui ne cessent d'affluer à son urgence. Pour répondre à l'achalandage qui sévit dans cet hôpital, la direction de la Cité de la santé a décidé de mettre en place deux modules préfabriqués, qui permettront d'accueillir 40 civières supplémentaires en cas de débordement.

Selon le directeur de l'hôpital, cette nouvelle unité permettra d'améliorer la qualité des soins aux patients, très souvent affectée par le trop grand nombre de civières s'entassant dans les corridors. À quelques reprises l'an dernier et au cours des derniers mois, la Cité de la santé a dû avertir la population de ne plus se présenter à son urgence, en raison du trop grand nombre de patients en attente dans ses corridors. Financées par le ministère de la Santé et par la Régie régionale de la santé de Laval, ces nouvelles unités aideront l'hôpital à faire face à la recrudescence d'achalandage observée chaque hiver.

Les pensées en bataille

Wajdi Mouawad

DIRECTEUR ARTISTIQUE ET GÉNÉRAL DU THÉÂTRE DE QUAT'SOUS,

INTERROGE

Jacques Mascotto

PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE À L'UQAM

Quelles sont les conséquences de l'écroulement du bloc soviétique sur le reste du monde?

SAMEDI LE 18 NOVEMBRE, À 13H30

à la librairie Gallimard, 3700 Boulevard Saint-Laurent, Montréal
Tel. : 514-499-2012 / Telex : 514-499-1535 / www.librairiegallimard.com

ACTIVITÉ GRATUITE une collaboration et

Lionel MENEY

DICTIONNAIRE QUÉBÉCOIS FRANÇAIS

1920 pages - 60 \$

Les Éditions GUÉRIN (514) 842-3481

Pour mieux se comprendre entre francophones.

En vente dans toutes les librairies

ÉLECTIONS 2000

LA CAMPAGNE
VUE DE
EDMONTON

Le dernier des «Red Tories»

Claude Couture

Quelques jours seulement après son moment de gloire à la télé, Joe Clark fut accueilli dans le comté où il se présente à Calgary aux cris de «Joe Who?» et de «Joe Has Been?» Vainqueur des deux débats télévisés, il n'a pas semblé jusqu'à maintenant profiter de cet avantage. Au contraire, lors d'un débat public dimanche dernier réunissant tous les candidats du comté de Calgary-Centre, il a été conquis par les partisans de ses opposants. La question se pose: sera-t-il le dernier des «Tories», incapable de conjurer la malédiction qui s'est abattue sur le Parti conservateur depuis le rejet massif de Brian Mulroney par les Canadiens au début des années 1990? Cela semble inévitable.

Joe Clark, né à High River (environ 50 kilomètres au sud de Calgary), après avoir été élu récemment dans les Maritimes lors d'élections partielles, a décidé de se présenter dans Calgary-Centre pour les élections du 27 novembre. En 1997, ce comté fut le seul de la région de Calgary où les voix combinées des libéraux, du NPD et du Parti conservateur furent supérieures aux voix reçues par le candidat réformiste, Eric Lowther.

Pour l'emporter, Joe Clark doit non seulement gruger le vote réformiste-allianciste mais aussi rallier une fraction importante du vote libéral. Or la candidate libérale, Joanne Levy, est populaire et devrait être en mesure de conserver le même nombre de votes que le candidat libéral de 1997, Bev Longstaff. Bref, la tâche apparaît plus que difficile et les jeux semblent faits pour Joe Clark.

En plus, celui-ci se présente non seulement comme le dernier des leaders d'un parti qui se réclame de John A. Macdonald (une référence soit dit en passant qui

La culture
politique
albertaine est
nettement
dominée par un
culte de
l'individualisme
à l'américaine,
caractérisé par
une opposition
farouche à
l'intervention
de l'État dans
l'économie et
par une
hostilité envers
l'aide publique

n'émeut pas beaucoup de gens à Calgary), mais il insiste pour se décrire lui-même comme un «Red Tory» dans une ville qui est la véritable métropole du néolibéralisme (ou néoconservatisme) canadien. Avec les autres, Joe Clark dénonce la médecine à deux vitesses, mais il se présente dans une circonscription où, certes, la réduction des ressources pour la santé inquiète la population, mais où la culture politique fait que le recours au privé n'est pas en soi une source de préoccupation.

Mais qu'est-ce que cette tradition «red tory» que Joe Clark est censé représenter? Certains auteurs font remonter la tradition «red tory» occidentale à Edmund Burke, politicien et philosophe irlandais du XVIII^e siècle, pourtant membre du parti «whig» (et non tory), partisan du libéralisme commercial et de la révolution américaine, mais farouche opposant à la Révolution française. Cette contradiction, pour 1776 mais contre 1789, fait donc

de Burke un auteur dont se réclament à la fois les conservateurs préoccupés par les questions sociales mais aussi les néolibéraux.

Pour Burke, les libertés anglaises et britanniques étaient le résultat d'une évolution naturelle où la tradition jouait un rôle essentiel. Au contraire, le rationalisme de la Révolution française, selon Burke, était une tentative d'imposer par la force des changements non naturels. Le plaidoyer de Burke fut en faveur d'une société où les membres des élites ont un devoir moral de veiller à ce que l'équilibre naturel de la société soit maintenu. Aussi Burke a-t-il condamné les premières manifestations de la Révolution industrielle en Grande-Bretagne et ses excès, notamment la ruine des artisans et la dure exploitation des premiers ouvriers en manufacture.

Au Canada, le plus célèbre des «Red Tories» du XX^e siècle fut le philosophe George Grant, auteur de *Lament for a Nation*. Certains auteurs importants de la dernière décennie, dont Ian Angus de l'université Simon Fraser, ont vu une filiation entre certains loyalistes du XVIII^e siècle préoccupés par les questions sociales et opposés à l'esclavage qui s'établirent au Canada après l'indépendance américaine et George Grant qui oscilla constamment entre le respect des traditions politiques et l'importance du rôle de l'État dans la préservation de la cohésion sociale. Tour à tour favorable aux «Tories» sur certaines questions ou au CCF-NPD sur d'autres, Grant a aussi symbolisé une identité nationale *canadian* opposée à l'ultra-individualisme américain.

Or, en Alberta, l'anti-américanisme, de façon générale, n'est pas précisément à l'ordre du jour. La culture politique albertaine, sauf à Edmonton, est nettement dominée par un culte de l'individualisme à l'américaine, caractérisé par une opposition farouche à l'intervention de l'État dans l'économie et par une hostilité envers l'aide publique qui constituerait, selon cette vision, une faillite morale par rapport à l'aide sociale privée.

Quant à l'identité *canadian* des «Red Tories», selon laquelle le Canada est une nation dont la seule raison d'être est un système d'État-providence plus développé qu'aux États-Unis, celle-ci est jugée tout simplement absurde. Les Albertains en général, notamment dans les milieux ruraux et particulièrement à Calgary, se définissent comme les porteurs d'une identité *canadian* nouvelle (à condition bien sûr de considérer le retour au XIX^e siècle comme quelque chose de nouveau) justement parce qu'ils sont opposés à l'État-providence. Aussi, le pauvre Joe Clark, en se présentant en l'an 2000 à Calgary comme le dernier des «Red Tories», se trouve pour ainsi dire à contre-courant, d'où la nouvelle épithète de «Joe Has Been» qui lui est accolée.

Claude Couture est professeur titulaire à la faculté St-Jean de l'Université d'Alberta.



ARCHIVES LE DEVOIR

L'Alliance doit percer en Ontario si elle veut prétendre déloger Jean Chrétien. Mais, pour l'instant, la campagne ne décolle pas.

Ontario

La mythique et conservatrice 905 continue d'échapper à Day

Si l'Alliance doit faire des gains dans la province de Mike Harris, ce sera ailleurs que dans la première couronne de Toronto

C'était la prophétie électorale par excellence: si l'Alliance canadienne devait faire une percée en Ontario le 27 novembre, elle le ferait en périphérie de Toronto, dans la région surnommée 905 à cause de son code régional téléphonique. Mais cette prédiction s'avère surfaite. Si le parti de Stockwell Day devait remporter des sièges dans la province, ce sera ailleurs. Si, car les organisateurs alliencistes eux-mêmes reconnaissent qu'il manque encore ce petit je-ne-sais-quoi qui permettrait de faire des gains significatifs. Il ne leur reste que onze jours pour renverser la vapeur.

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Toronto — La sauce allienciste ne prend toujours pas en Ontario. Le parti de Stockwell Day n'arrive pas à franchir la barre psychologique des 30 % de soutien à partir de laquelle, calcule-t-on, des sièges peuvent commencer à être remportés. Dans le dernier sondage Ipsos-Reid, l'Alliance canadienne stagne avec 28 % des intentions de vote contre 40 % pour le Parti libéral.

«Nous n'y sommes pas encore», dit Rod Love, le coprésident de la campagne nationale de l'Alliance. Mais il reste encore deux semaines. Et nous allons faire campagne vigoureusement. «C'est dur pour nous, admet de son côté John Capobianco, le coprésident de la campagne en Ontario. Ce ne sera pas facile.»

Lorsque interrogés loin des micros, des organisateurs haut placés l'admettent: si rien ne change d'ici le jour du scrutin, l'Alliance canadienne ne prendra, au mieux, qu'entre quatre et six des 103 sièges de la province.

Le plus convoité d'entre tous, c'est Simcoe-Grey, sur la rive sud de la baie Géorgienne. Le Parti réformiste était passé à 485 voix de remporter cette circonscription en 1997. Si l'Alliance ne gagne pas Simcoe-Grey, elle ne gagnera nulle part, dit-on. Vient ensuite Haliburton-Victoria, une circonscription semi-rurale considérée comme une forteresse conservatrice, qui avait échappé aux réformistes par 1100 voix.

Dans ce scénario du pire, on espérerait conserver Markham dans le 905, où le député sortant, le transfuge conservateur Jim Jones, porte maintenant les couleurs de l'Alliance. On compterait aussi sur les circonscriptions de Dufferin-Peel-Wellington-Grey (la voisine de Simcoe-Grey), Oakville (où les espoirs reposent sur un ancien footballeur des Argonauts de Toronto) et Leeds-Greenville. Dans ces deux derniers cas, la barre est haute puisque

les candidats réformistes étaient arrivés en troisième place aux dernières élections.

Six circonscriptions, c'est loin de la percée qu'attend l'Alliance pour s'imposer sur la scène fédérale et ébranler la majorité libérale. Preston Manning n'a pas sabordé son Parti réformiste pour si peu. Un organisateur ontarien haut placé à l'Alliance reconnaît qu'il y a encore des obstacles à surmonter pour que la campagne nationale de Stockwell Day «lève» vraiment.

«Il y a cette perception que M. Day est en faveur d'un système de santé à deux vitesses. Et il faut que les gens soient capables de lui faire confiance. Je réalise qu'il y a encore des gens qui disent ne pas savoir à quelle enseigne loge M. Day sur plusieurs questions. En Ontario, les gens ont encore besoin d'information.» Mais il soutient que plus les gens le voient, plus ils lui font confiance. En d'autres mots, M. Day devra serrer beaucoup de mains d'ici l'élection.

Mais il ne perdra pas de temps en périphérie de Toronto, dans ce fameux 905. D'ailleurs, au lendemain des débats télévisés, vendredi dernier, c'est un peu plus au sud-ouest qu'il est allé faire une tournée.

Toronto: perte de temps

C'est dans la région 905 que les Ontariens votent massivement pour les conservateurs de Mike Harris au provincial. Sur une trentaine de circonscriptions que compte la région, seulement six ont échappé aux bleus aux élections de 1999. Tout le monde a vite établi un parallèle entre les positions de MM. Harris et Day. Les électeurs de cette banlieue aisée sont sensibles aux questions de justice, de sécurité et de baisses d'impôts chères aux deux hommes, explique M. Capobianco.

Pourtant, le raisonnement ne tient pas la route. Mike Harris a été élu une première fois en 1995 et en 1997, le Parti réformiste est quand même arrivé troisième dans les deux tiers des circonscriptions du 905. La division du vote de droite (entre conservateurs et réformistes) a

expliqué la victoire des libéraux au fédéral dans seulement quatre circonscriptions.

«Tout le monde semblait tenir pour acquis que les électeurs qui avaient porté au pouvoir Mike Harris appuieraient l'Alliance», rappelle John Wright, vice-président de la firme de sondage Ipsos-Reid. Cette hypothèse est fautive. Les gens regardent M. Harris sous une lumière bien différente de celle sous laquelle ils regardent Stockwell Day.»

Lorsque appelés à dresser une liste des circonscriptions prenables en Ontario si les choses allaient mieux, les organisateurs alliencistes en nomment une dizaine, dont à peine un tiers sont situées dans le 905: Niagara Falls, Niagara-Centre, St. Catharines et Mississauga-Sud. Les autres sont dans une sorte de deuxième couronne qui ceinture le 905 (Peterborough, Guelph-Wellington, Barrie-Simcoe, Perth-Middlesex) et même encore plus loin: Kent-Essex (à l'extrémité sud-ouest de la province), Parry Sound-Muskoka (rive est de la baie Géorgienne) et Lanark-Carleton (près d'Ottawa).

Mais les choses pourront-elles aller vraiment mieux? Le potentiel est tout là, prêt à être exploité. M. Day suscite la curiosité: il attire des foules de plusieurs centaines de personnes à ses rassemblements, comme à Sarnia vendredi dernier où 1500 âmes se sont présentées. Et l'appui libéral, bien que très répandu en Ontario, est considéré comme «mou». Les électeurs magasiennent. Mais, comme l'a dit dernièrement Rod Love, «on ne parvient pas encore à clore la vente.»

D'autres sont encore plus pessimistes, pourtant. Un organisateur allienciste local, qui refuse lui aussi d'être nommé, laisse tomber qu'il doute que l'Alliance aille nulle part. «Si l'élection avait lieu aujourd'hui, on ne gagnerait aucun siège. Et je crains que ce soit la même chose dans deux semaines. Je ne crois pas qu'on va faire de percée significative. Je ne suis même pas certain que Jim Jones va conserver son siège.»

John Wright donnerait trois conseils à M. Day: se trouver des sujets sur lesquels il peut se battre plutôt que d'être sur la défensive (la récurrence cette semaine d'un pédophile fraîchement libéré donnera de l'impact à son discours sur la justice, croit-il) et se montrer plus passionné («Il ne faut pas confondre le respect et le manque de passion», dit-il). Il ajoute que les chiffres démontrent un manque d'enthousiasme chez les électeurs libéraux, et qu'ils pourraient donc rester chez eux le jour du scrutin. Une bonne nouvelle pour l'Alliance si le parti réussit mieux à faire «sortir son vote».

L'économie canadienne ne peut se comparer à celle des États-Unis, dit Clark

JENNIFER DITCHBURN
PRESSE CANADIENNE

Winnipeg — À cause de la gestion inadéquate du gouvernement libéral, l'économie du Canada ne peut se mesurer à celle des États-Unis et de certains autres pays, a déclaré le leader conservateur Joe Clark.

Au cours d'un dîner d'affaires qui avait lieu hier, M. Clark a précisé qu'en matière de croissance économique et de création d'emplois, le Canada occupe maintenant une position moins enviable parmi les pays industrialisés.

«Au Mississippi, l'État le plus pauvre des États-Unis, le revenu par habitant est de 10 % plus élevé

qu'en Alberta, la plus riche province du Canada», a déclaré M. Clark à la foule qui s'était assemblée dans le Centre des congrès où il avait renoncé au leadership en 1983.

«Au cours de la dernière décennie, notre niveau de vie a augmenté de 5 %. En France, il a augmenté trois fois plus rapidement, en Australie, quatre fois, en Hollande, cinq fois, en Norvège, six fois et en Irlande, 18 fois plus rapidement.»

La faute de Jean Chrétien

Le leader conservateur attribue ce glissement au premier ministre Jean Chrétien qui, selon lui, n'a aucune réalisation à son actif après sept ans au pouvoir. «Et ce qu'il y a de pire, c'est que pendant sept ans Chrétien

rien a prétendu que tout allait bien.»

Selon M. Clark, Jean Chrétien ne peut s'attribuer le mérite des progrès récents de l'économie canadienne, qui peuvent être liés à l'accord de libre-échange que les conservateurs ont mis en place avant de perdre le pouvoir, en 1993.

«Cette élection concerne M. Chrétien, a déclaré Joe Clark. Pour mettre fin à ses abus, il faut défaire son gouvernement, ou s'assurer que le Parlement est le plus fort possible afin de l'obliger à rendre des comptes.»

Le leader conservateur a précisé en outre certains éléments du programme économique de son parti, entre autres l'exemption d'impôt de base, l'élimination de la taxe sur les gains en capital et l'élaboration d'un calendrier pour le remboursement de la dette.

ÉLECTIONS 2000

Manquements à l'éthique

Duceppe exige des excuses du chef libéral

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Québec — Après ses aveux en santé et en matière d'assurance-emploi, le premier ministre Jean Chrétien doit aller plus loin et s'excuser pour le manque d'éthique au sein de son gouvernement, a affirmé hier le chef bloquiste Gilles Duceppe.

Selon lui, les commentaires de M. Chrétien, qui reconnaît maintenant une part de responsabilité pour la croissance des cliniques privées au pays, montre le «vrai visage» du gouvernement libéral.

«Jean Chrétien est en train de sortir du sac», a-t-il avancé.

Peu préoccupé par les problèmes internes des libéraux fédéraux, M. Duceppe estime que M. Chrétien doit maintenant dénoncer le scandale des programmes de subventions du ministère des Ressources humaines.

«Je pense qu'on voit de plus en plus le vrai visage du Parti libéral: scandale, électoralisme, arrogance, et ça doit se terminer, a-t-il indiqué hier au bureau de comité de la députée bloquiste de Québec, Christiane Gagnon. Et quant à faire des correctifs, parce que M.

Chrétien en fait de plus en plus, en santé, en assurance-emploi, qu'il le fasse donc au niveau de l'éthique», a-t-il ajouté en citant les problèmes de la maison de production télévisuelle Cinar.

Le chef du Bloc avait exigé la veille une commission d'enquête indépendante pour faire la lumière dans le dossier de la Banque fédérale de développement à Shawinigan. Le président François Beaudoin aurait été congédié après avoir demandé le rappel d'un prêt à l'Auberge Grand-Mère, dans la circonscription du premier ministre. M. Chrétien a nié toute ingérence politique de sa part.

Reprenant ses attaques, M. Duceppe a soutenu que les libéraux étaient complètement déconnectés des régions. Il en a pris pour preuve les propos controversés du ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, qui traitait la région de Québec de «Québec profond».

Quant à l'annonce faite deux semaines avant les élections de deux nouveaux ponts pour relier Montréal à la rive-sud, M. Duceppe estime qu'il s'agit d'un geste électoraliste et non «d'un engagement ferme», comme l'avait exprimé M. Chrétien de passage mardi à Shawinigan.

Appui à Gilles Duceppe

Landry lance un appel aux souverainistes

HUGUETTE YOUNG

Sainte-Claire — Vu l'importance des «enjeux» pour l'avenir du Québec, le vice-premier ministre Bernard Landry a pressé les militants souverainistes de ne pas envisager l'élection du 27 novembre à la légère.

Selon lui, l'élection d'un grand nombre de députés bloquistes à Ottawa est la suite d'un «combat vital, un combat de modernité» qui ne peut que faire avancer la cause de la souveraineté.

«Vous êtes ici pour des enjeux fondamentaux, a-t-il expliqué à la foule. D'abord, nous avons compris que toutes les campagnes électorales au Québec et les campagnes électorales au niveau fédéral au Québec sont des campagnes qui portent sur la question nationale. Le Québec forme une nation et Jean Chrétien qui en est issu, ne peut pas reconnaître cette réalité élémentaire.»

Le chef bloquiste Gilles Duceppe disait pourtant qu'un vote pour le Bloc n'était pas un vote pour la souveraineté, mais qu'il constituait néanmoins un «stimulant» pour la souveraineté.

Il serait même souhaitable, a enchaîné M. Landry, lors d'un point de presse, que le Bloc forme l'Opposition officielle aux Communes pour montrer aux Canadiens que «ça ne peut pas continuer comme ça, il faut qu'ils reconnaissent notre nation et qu'ils discutent d'égal à égal avec nous».

Accompagné du chef bloquiste, Gilles Duceppe, M. Landry a lancé ce message hier soir lors d'un petit rassemblement à Sainte-Claire où l'attendait une centaine de partisans enthousiastes.

Moins de deux semaines avant le scrutin, le Bloc redouble d'efforts pour reprendre la circonscription de Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet remportée de justesse par une majorité de 44 voix par le libéral Gilbert Normand en 1997. Quelque 2500 bulletins de vote avaient été annulés.

Agitant les dangers de la mondialisation, dont notamment la perte d'identité des peuples, le vice-pre-

mier ministre a évoqué le prochain sommet des Amériques à Québec en avril où tous les chefs d'Etat seront invités, sauf le premier ministre Lucien Bouchard. Dans les forums internationaux, le Québec ne sera jamais mieux servi que par lui-même, a-t-il souligné d'emblée.

Au Québec, les bloquistes qui ont 15 points d'avance sur les libéraux chez les francophones, selon le dernier sondage Léger Marketing, sont en voie de remporter une majorité de sièges. Evoquant la course présidentielle serrée aux Etats-Unis, M. Duceppe répète depuis quelques jours que chaque vote compte et plusieurs regrettent de s'y être abstenus aux Etats-Unis. «On ne fait pas un pays sur des j'aurais donc dû», a-t-il signalé, en faisant valoir «l'importance d'être unis».

Des flèches aux libéraux

M. Duceppe en a profité pour lancer quelques pointes aux libéraux. «On voit une première en politique depuis longtemps, il semble que les libéraux pendant la campagne électorale sont eux en campagne de leadership.»

Reprenant ses attaques, le vice-premier ministre a souligné que Jean Chrétien était une bonne raison «que nous avons de mobiliser à fond pour faire élire le Bloc.»

Selon lui, Jean Chrétien qui a bâti sa carrière «sur le dos du Québec» est une source d'embarras et pour le Québec et pour le Canada tout entier.

«Pour voter Jean Chrétien, il faut détester beaucoup le Québec mais il faut détester aussi le Canada parce que ce pays quand même honorable ne mérite pas d'être représenté surtout à l'étranger par un homme comme Jean Chrétien.»

Le péripète du premier ministre au Moyen-Orient a suscité l'ire et des Israéliens et des Palestiniens, a-t-il enchaîné, et a porté atteinte à la crédibilité du Canada en matière d'affaires étrangères. «Quand il va en Israël, il reste trois jours et il a failli faire reprendre la guerre des sept jours en insultant les uns après les autres...»

Une campagne à la page

PRESSE CANADIENNE

Granby — Le passé conservateur de la candidate libérale Diane St-Jacques revient à hanter. Son opposant bloquiste dans Shefford, Michel Benoit, a lancé mardi le recueil *Les Mémoires d'une transfuge* où il met en lumière les attaques de Diane St-Jacques contre ses nouveaux collègues libéraux.

«C'est Diane St-Jacques qui parle à Diane St-Jacques. Je veux que les gens réalisent ses contradictions profondes», a déclaré Michel Benoit au quotidien *La Voix de l'Est*.

Le pamphlet de dix pages contient les attaques les plus virulentes de Diane St-Jacques contre les libéraux entre 1997 et septembre 2000, alors qu'elle était dans l'opposition à la Chambre des communes. «Nous avons un système de santé pitoyable et qui continue de se dégrader rapidement, et ce, grâce à la complicité de notre gouvernement [libéral]», disait-elle le 2 mars dernier en réaction aux compressions des libéraux dans les transferts en matière de santé.

Le candidat bloquiste se demande maintenant quelles interventions la députée pourrait faire en Chambre si elle est élue sous la bannière libérale. «Va-t-elle se lever et dire à son ami (sic) Jean Chrétien: "Vous êtes responsable de la détérioration du système de santé?"», lance le bloquiste avec un sourire en coin.

Avec son pamphlet, il souhaite montrer les contradictions entre le discours de Diane St-Jacques au moment où elle était conservatrice et celui qu'elle tient maintenant. «Les gens de Shefford ne sont pas dupes. Ils aimaient la Diane St-Jacques d'avant, mais aiment-ils la nouvelle Diane St-Jacques?», se demande le candidat.

CÉLÉBRITÉS /
Antoine Labelle, le Roi du Nord



Luc BERTRAND

CÉLÉBRITÉS/Collection biographique
Antoine Labelle, le Roi du Nord

Un géant dans tous les sens du mot.

64 pages - 9,95 \$

LIDEC inc.
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies

LE CONSEIL
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

ÉLECTIONS 2000

DÉBAT-MIDI

La politique étrangère du Canada

Participants:

Pierre Pettigrew, Parti Libéral du Canada

Daniel Turp, Bloc québécois

Gérard Latulippe, Alliance canadienne

Normand Beaudet, Nouveau parti démocratique

Michel Carignan, Parti progressiste conservateur
du Canada

Animateur:

André Payette, journaliste et écrivain

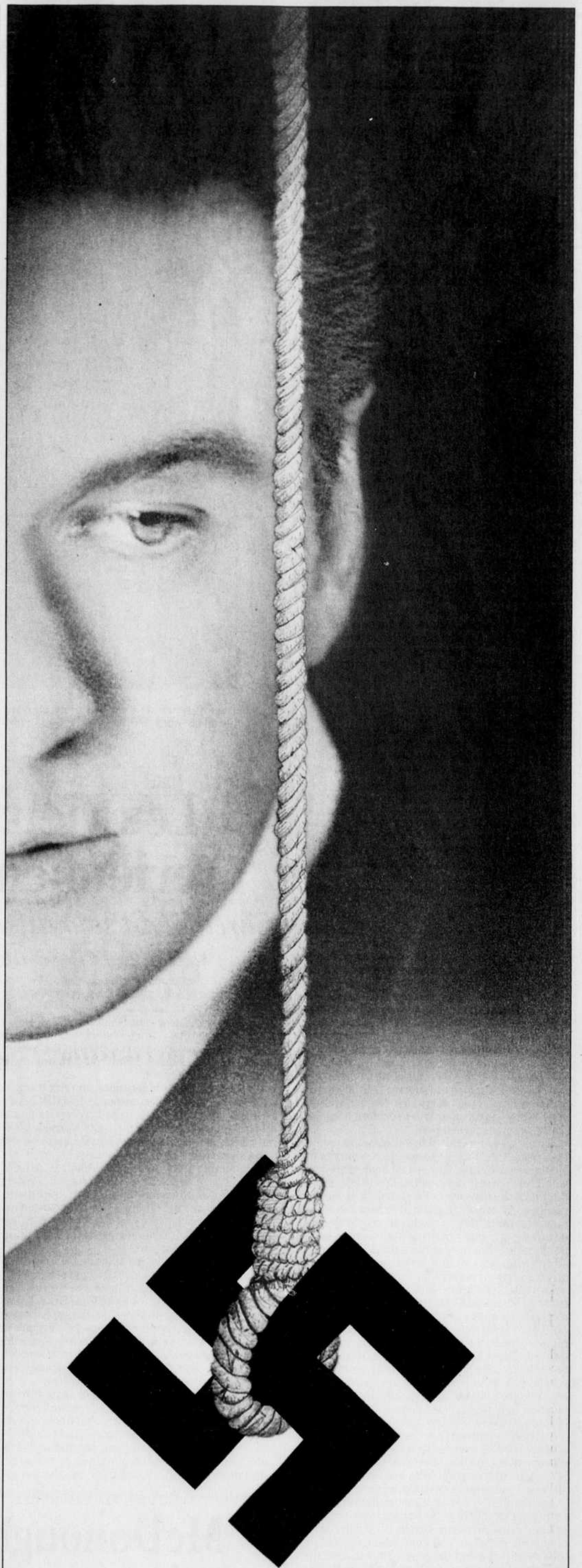
Lundi 20 novembre 2000 de 12h à 14h

Hôtel Omni-Montréal

1050, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

Salon Pierre de Coubertin

Information: (514) 340-9622



NUREMBERG

LE PROCÈS DE 21 GRANDS CRIMINELS DE GUERRE NAZIS.
UNE MINI-SÉRIE D'UNE REMARQUABLE EXÉCUTION.

mettant en vedette

Alec Baldwin

EN PRIMEUR LE SAMEDI 18
ET DIMANCHE 19 NOVEMBRE À 21 h

HiSToRiA

ÉLECTIONS 2000



Manon
Cornellier

La Terre est plate, qu'ils disaient...

Depuis que cette campagne électorale est commencée, on n'en finit plus de voir des politiciens nier l'évidence, convaincus qu'ils sont de pouvoir faire passer n'importe quel sapin.

Comment interpréter autrement les envolées libérales contre la naissance d'un système de santé à deux vitesses (l'expression dont le sens reste obscur est devenue si galvaudée qu'elle pourrait avoir l'enfer pour synonyme)?

Les commentaires maladroits et très confus de certains ténors de l'Alliance canadienne au sujet du rôle du secteur privé dans le domaine de la santé ont déclenché cette tempête qui s'est poursuivie durant les débats télévisés avec, comme cerise sur le sundae, le petit écriteau pathétique de Stockwell Day.

Les libéraux croyaient avoir beau jeu. Leur ennemi numéro un était embourbé dans un débat dominé par la démagogie et les faux-fuyants. Eux, armés du fameux accord fédéral-provincial sur la santé conclu le 11 septembre, se sentaient bardés.

C'était oublier le bilan du gouvernement et ses années de compressions. C'était nier l'impénitence de la population que l'entente de septembre n'a rassurée qu'à moitié. C'était faire fi de la connaissance intime que les électeurs ont de ce dossier. On ne parle pas de la dette nationale ici mais d'un enjeu qui nourrit des débats à n'en plus finir dans toutes les provinces.

Monsieur et madame Tout-le-monde savent ce que c'est que d'attendre pour un test de sang, une mammographie ou un scan. Ils ont vu les urgences bondées et cherché un médecin de famille impossible à trouver. Ils se sont fait offrir d'accélérer les choses en se rendant, contre argent sonnant, dans une clinique privée de diagnostics.

L'image d'Épinal d'un seul système de santé public et égalitaire est une fiction. Venir prétendre le contraire aux citoyens équivaut à la prendre pour des imbéciles. Ils savent, eux, depuis longtemps, que la Terre est ronde.

Mais les libéraux aiment se bercer d'illusions quand ils transforment quelque chose en symbole. Il y a quatre jours à peine, en sortant d'une réunion dominicale du cabinet, le ministre de la Santé, Allan Rock, répétait encore qu'il «n'existe pas un système à deux vitesses MAINTENANT parce que tous les services médicalement nécessaires sont publiquement assurés et l'qui n'a pas à payer pour y avoir accès».

Le lendemain, le premier ministre Jean Chrétien brandissait l'épée et menaçait de punir financièrement le Québec et l'Alberta pour avoir laissé fonctionner sur leur territoire des cliniques privées faisant payer pour leurs services d'imagerie par résonance magnétique.

Il était quand même obligé d'admettre que cela était peut-être dû à un manque de ressources mais ajoutait aussitôt que l'accord de septembre venait selon lui corriger la situation. D'où cette menace de sanctions financières. En parlant de la sorte, cependant, M. Chrétien donnait raison à la néo-démocrate Alexa McDonough, qui répète depuis le début de la campagne que les libéraux ont vu naître sans rien faire cette satanée médecine à «deux vitesses» et que les seconds ne veulent qu'en favoriser l'expansion.

La vraie admission de M. Chrétien est venue mardi. «J'accepte ma part de responsabilité, qui est très importante», a-t-il dit sur les ondes de CKAC où il était interrogé sur la multiplication des cliniques privées où on paie pour se faire traiter rapidement. Jean Chrétien ne pouvait faire autrement. Ses menaces de la veille avaient déclenché, à travers le Canada, une avalanche de reportages destinés à donner l'heure juste et à démontrer que les libéraux étaient en retard de quelques années sur la place prise par le secteur privé.

La réalité a rattrapé Jean Chrétien, qui croyait pouvoir se poser en sauveur d'un système de santé qui n'existe déjà plus. Ou qui n'a même jamais existé. N'est-il pas faux de parler d'un seul système de santé alors qu'il y en a toujours eu dix, un par province?

Le simplisme des arguments libéraux et des autres partis fédéraux, qui croient que tout passe par une cagnotte mieux garnie, fait oublier la complexité du débat, le vrai cette fois, qu'ils refusent tous de faire. Le secteur privé à but non lucratif est actif dans le domaine de la santé depuis toujours. Le secteur à but lucratif y est depuis longtemps. Laboratoires, buanderies, services diagnostiques, services de repas, soins de longue durée, résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie, physiothérapie, et la liste continue.

Comment encadrer ces pratiques pour éviter les conflits d'intérêts? Peut-on envisager d'étendre l'accès gratuit au secteur privé si c'est pour obtenir des services assurés? Et la liste de ces derniers, devrait-elle être modifiée? Que peut-on se permettre? Ces questions ne sont qu'un échantillon de celles qui devraient être vraiment posées. La commission Clair a, à cet égard, démontré la complexité du dossier et son rapport sera plus éclairant que cette campagne.

Pour les réponses intelligentes, il faudra attendre après le 27 novembre. Pour l'instant, l'avenir du système de santé n'est qu'une arme pour les partis et un couteau à double tranchant pour les libéraux. Une caricature publiée hier dans *The Ottawa Citizen* disait tout. Ce n'était plus Stockwell Day qui brandissait un écriteau niant son appui à un système de santé à deux vitesses mais Jean Chrétien qui, à l'aide du même procédé, l'invitait à s'asseoir, ce système étant déjà en place. «Sit down Stockwell... Two-tier health-care is already here.»

Stockwell Day, dans tout ça, a décidé de voguer sous d'autres cieux, ceux de la loi et de l'ordre, de la justice musclée et punitive. Un sujet très populaire auprès de l'électorat traditionnellement réformiste et auprès des conservateurs des régions rurales de l'Ontario et des Maritimes qu'il veut conquérir. Un retour aux sources, en quelque sorte.

Mais la tactique de M. Day rappelle celle de Jean Chrétien: réduire un problème complexe à des solutions simplistes et user de démagogie pour entretenir l'illusion. Cette fois, c'est celle d'une criminalité galopante alors que le taux de crimes violents ne cesse de baisser et qu'il est à son plus bas niveau depuis 20 ans. On y reviendra.



Jean Chrétien ne s'est pas prêté souvent aux hains de foule. Hier, il est allé saluer des élèves qui obtiendront le droit de vote lorsqu'il lui-même aura pris sa retraite de la politique. A moins que...

Un parti de racistes et de bigots?

Les vieux fantômes du Reform reviennent hanter Stockwell Day

Chrétien dit souhaiter une campagne expurgée de son lot d'insultes mais il refuse de rappeler à l'ordre l'une de ses ministres

D'APRÈS LA PRESSE CANADIENNE

Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a dévoilé hier une politique autochtone controversée, mais ses convictions religieuses et les accusations de racisme lancées contre son parti ont totalement détourné l'attention.

Furieux, M. Day a dû répondre sur deux fronts. Il a d'abord dénoncé un documentaire de la CBC, diffusé mardi soir et s'attardant à ses croyances fondamentalistes particulières. Il a ensuite accusé les libéraux d'être désespérés pour s'abaisser à accuser ses supporters d'être racistes et sectaires.

L'étiquette raciste fait mal à l'Alliance, car elle ramène à la surface les vieux fantômes du Reform Party dont le nouveau parti voulait se défaire. C'est la ministre de l'Immigration, Elinor Caplan, qui l'a remis sur la table mardi soir lors d'une assemblée dans sa circonscription de Thornhill, dans la région de Toronto.

Elle a soutenu que des partisans de l'Alliance nient l'Holocauste et «sont d'éminents sectaires et racistes».

Le premier ministre Jean Chrétien en a remis hier. De passage à Winnipeg, il a invité tout le monde à se calmer mais n'a pas désavoué sa ministre. Il a dit qu'elle faisait référence à une assemblée organisée pour l'Alliance par l'avocat Doug Christie, qui a défendu Jim Keegstra et le néonazi Ernst Zundel. «Quand vous avez un programme de la droite, vous vous retrouvez avec des gens comme ceux-là.»

M. Day était choqué par ce qu'il considère un coup bas symptomatique de la nervosité libérale. «M. Chrétien, rappelez vos chiens», a-t-il lancé. «Les valeurs libérales, quand les libéraux craignent de perdre le pouvoir, deviennent des accusations fausses, des insultes racistes, des tentatives d'entacher en faisant des associations erronées. Ils font appel aux plus bas éléments de notre société», a-t-il ajouté.

Les chefs conservateur Joe Clark et bloquiste Gilles Duceppe ont refusé de se jeter dans cette mêlée. M. Clark, en campagne au Manitoba, a dit qu'il ne considérait pas l'Alliance comme raciste. Lui-même, dit-il, n'a jamais aimé ce que représente M. Christie, «mais il a le droit comme tout autre individu dans une société libre, d'organiser des assemblées pour qui il veut. [...] Je sais qu'une telle association rendrait nerveux certains réformistes mais je refuse de généraliser.» Il note cependant que la suggestion d'un député de tenir un référendum sur l'immigration pourrait susciter un débat aux relents racistes et intolérants.

Quant aux allusions aux convictions de M. Day, elles lui nuisent personnellement, car elles soulignent l'inconfort que ses positions morales provoquent, que ce soit au sujet de l'avortement ou de son repos du dimanche. Le documentaire de la CBC mettait toutefois en relief un autre aspect de ses convictions, à savoir son rejet de la théorie évolutionniste au profit de celle de la Création inscrite dans la Genèse.

Son interprétation littérale de ce livre biblique l'aurait amené, en 1997, devant une salle de classe de Red Deer où il avait été invité, à affirmer notamment que la Terre n'a que 6000 ans au lieu de quatre milliards, que les hommes et les dinosaures coexistaient alors que 65 millions d'années séparent leur passage sur la Terre, et que le déluge serait responsable des formations géologiques.

En route vers la Colombie-Britannique, M. Day a rétorqué que ses convictions étaient son affaire et qu'il y avait autant de preuves scientifiques pour soutenir la thèse de la Genèse et celle de l'évolution mais que le documentaire relevait du «journalisme jaune». «Je ne pense pas que j'aie à débattre de l'interprétation de la Genèse davantage que je m'attends à voir

Jean Chrétien ou Joe Clark devoir débattre des enseignements de l'Église catholique sur l'Immaculée Conception», a-t-il noté.

Le chef néo-démocrate, Alexa McDonough, ne l'entendait pas de cette oreille. Selon elle, c'est M. Day, en tenant à s'afficher comme un homme très religieux, qui a attiré ce genre d'attention. Elle trouve normal que les gens cherchent à savoir s'il pratique ce qu'il prêche. Joe Clark a tenu à rappeler à M. Day qu'il avait appris depuis longtemps qu'il y a des questions désagréables mais que c'était une conséquence de la vie publique.

Le plan de M. Day, hier, était tout autre alors qu'il rendait publique, à Regina, sa politique autochtone, une politique qu'il dit destinée à mettre fin à une politique basée sur la race.

Selon lui, les autochtones qui vivent dans les réserves devraient payer des taxes comme tout le monde. Il a noté qu'ils ont le droit de vote depuis 1960 et qu'avec ce droit venaient des responsabilités.

M. Day dit vouloir respecter les traités existants, mais en même temps laisse entendre qu'il favoriserait la fin du système de réserves en mettant un terme à la propriété collective des terres. «Tous les autochtones ont le droit de participer à l'économie de marché à travers la propriété directe et privée de leurs terres et ressources», a-t-il dit sans clarifier sa pensée plus tard.

Et contrairement à l'interprétation actuelle des traités, l'Alliance voudrait que les autochtones aient un accès égal aux ressources naturelles mais en vertu des mêmes règles de conservation que le reste des exploitants.

Les gouvernements autochtones devraient avoir l'autorité de lever leurs propres taxes mais à la condition d'être tenus responsables pour leurs taxation et dépenses.

McDonough demande la création d'un régime national d'assurance-médicaments

STEPHEN THORNE
PRESSE CANADIENNE

Toronto — La leader du Nouveau Parti démocratique, Alexa McDonough, réclame la création d'un régime national d'assurance-médicaments qui serait mis en œuvre progressivement.

«Personne ne devrait avoir à choisir entre acheter des aliments ou remplir une ordonnance. Pour tant, les libéraux de Jean Chrétien forcent de nombreux Canadiens à prendre cette décision», a affirmé hier Mme McDonough, au cours d'une conférence de presse.

La leader du NPD propose de mettre en œuvre progressivement le régime d'assurance en commençant par couvrir le coût des médicaments dont les patients qui sont retournés à la maison ont besoin pendant leur convalescence, ainsi que les médicaments pour les malades chroniques et certains médicaments aux coûts exorbitants qui ne sont pas couverts par les assurances privées ou publiques.

Mme McDonough propose également l'adoption de certaines solutions pour s'attaquer au problème de la montée vertigineuse du coût des médicaments, notamment une tarification fondée sur un prix plancher pour inciter les gens à utiliser les médicaments génériques les moins coûteux et un programme national d'achat en vrac en collaboration avec les provinces.

Plus tôt au cours de la journée, Mme McDonough avait affirmé que la campagne électorale fédérale ne tenait pas compte des questions qui intéressent les femmes.

«Nos voix ne sont pas entendues, elles sont ignorées»,

a déclaré Mme McDonough alors qu'elle prenait la parole au cours d'un déjeuner regroupant environ 300 partisans.

Le gouvernement libéral a perdu tout contact avec les gens ordinaires, a-t-elle précisé. Il a réduit considérablement les soins de santé, il n'a rien fait pour offrir des soins à domicile, il n'a pas créé de réseau national de garderies et il n'a pas accordé l'attention nécessaire à l'enseignement postsecondaire.

En conférence de presse, Mme McDonough s'est aussi préoccupée de l'image que projette le leader de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, pendant la campagne électorale. En se présentant comme un homme «vertueux», dit-elle, il s'expose à ce que ses valeurs personnelles et ses convictions religieuses soient soumises à un examen attentif.

À voir la superreligiosité et les principes qui semblent animer le leader de l'Alliance canadienne, les électeurs sont en droit de s'interroger sur les principes et les valeurs qui lui tiennent à cœur, et sur les contradictions qui pourraient exister entre ce qu'il dit et ce qu'il fait, a-t-elle ajouté.

Stockwell Day a déclaré hier que les autochtones devaient payer des impôts comme le reste de la population et a remis en question les politiques sur la pêche et la chasse.

«Ces déclarations visent à créer plus de frictions, plus de tensions, plus de divisions», dit Mme McDonough, qui reproche au gouvernement libéral de Jean Chrétien d'avoir créé une atmosphère dans laquelle la haine et l'intolérance peuvent prospérer. «C'est contraire à l'esprit canadien», dit-elle.



Alexa McDonough

ARCHIVES LE DEVOIR

• LES ACTUALITÉS •

Anderson
délègue
Axworthy
à La HayeLOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Campagne électorale oblige, les ministres fédéraux de l'Environnement et des Affaires étrangères, David Anderson et John Manley, ne vont pas se rendre à la sixième Conférence des parties signataires du Protocole de Kyoto, qui se déroule depuis le début de la semaine à La Haye.

Ils ont plutôt décidé de confier la direction de la délégation canadienne à leur ancien collègue des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, qui a quitté la politique. Ce dernier doit prendre la direction du Liu Center for Global Affairs, de l'Université de Colombie-Britannique, au début de 2001.

L'ancien ministre Axworthy arrivera à La Haye le 20 novembre, soit au début de la partie politique de la conférence. Il sera accueilli par les affiches géantes posées dans la ville de La Haye par la Fondation David Suzuki, qui montre une cheminée d'usine drapée dans le drapeau canadien pour montrer que les «promesses fédérales s'envolent en fumée» dans ce dossier.

Plus de 160 pays sont présentement réunis à La Haye pour donner effet aux objectifs de réduction des gaz à effet de serre, arrêtés en 1997 à Kyoto. La communauté internationale avait alors convenu de réduire de 5,2 % ses émissions de gaz à effet de serre dans les 38 pays occidentaux principalement responsables du mégaphénomène d'environnement. Jusqu'ici, au lieu de réduire leurs émissions, ces pays les ont augmentées globalement de 12 % entre 1990 et 2000, alors qu'ils devaient les stabiliser au niveau atteint au début de la dernière décennie.

La présence du ministre Anderson aurait pu déclencher un débat environnemental durant la dernière phase de la campagne électorale au Canada car ses positions, notamment pour faire reconnaître l'énergie nucléaire comme moyen de production énergétique «propre», lui ont valu à deux reprises cette semaine le prix «Fossil» politique, décerné par vote des ONG présentes.

Golf au casino de Hull

Bégin a ignoré
l'avis de
ses propres
professionnelsLOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Un avis signé par trois professionnels du ministère de l'Environnement du Québec (MENV) juge «inacceptable dans le secteur visé» le projet de golf que veut aménager une filiale de Loto-Québec, Casiloc, dans le marais voisin de son casino de Hull, situé à la confluence de l'Outaouais et de la rivière Gatineau, et du parc municipal du lac Leamy.

Cet avis, obtenu par *Le Devoir*, a été signé par André Lachance, Sylvie Cloutier et Sylvie Blais. Il est daté du 2 juin dernier. Il a manifestement été ignoré par la direction régionale de l'Outaouais, qui a pourtant émis en août le certificat d'autorisation réclamé par Loto-Québec, suivi, quelques semaines plus tard, de celui de la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ).

L'avis technique conclut que, même si l'on imposait une kyrielle de conditions au casino de Hull, l'aménagement de son golf dans un milieu humide où se trouvent plusieurs espèces menacées ou rares demeure inacceptable. C'est exactement le motif invoqué par Environnement Canada dans le rapport qu'il adressait récemment au promoteur.

Il a été impossible de savoir hier du cabinet du ministre Paul Bégin si des pressions de nature plus politique, comme le veut une rumeur persistante, ont pu être exercées sur la direction régionale pour qu'elle entérine le projet d'une des sociétés d'État les plus rentables pour le Trésor public, ce qui obligerait à relocaliser le projet ailleurs.

«Nous maintenons notre position, exprimée dans la note du 23 mars 2000, [à savoir que] sur le plan environnemental, le projet demeure inacceptable dans le secteur visé, et ce, même si l'étude devenait complète», écrivent les trois spécialistes en donnant à penser qu'ils ont été incités à revoir leurs conclusions.

«En effet, poursuivent-ils, l'empêchement du golf dans les plaines inon-

dables (0-2 ans et 0-20 ans) constitue — à lui seul — un motif suffisant pour ne pas autoriser le projet. Les plaines inondables sont d'une importance écologique majeure (faunique, floristique et milieu épurant l'eau des cours d'eau). De plus, elles régularisent les débits en période de crue; leur protection et leur intégrité doivent être assurées afin de ne pas augmenter les risques d'inondation en aval.»

Le même document révèle que deux autres directions du ministère de l'Environnement se sont aussi déclarées en désaccord avec ce projet qui a été autorisé malgré tout. Il s'agit, et «pour ce même motif», précise l'avis, de la Direction des politiques du secteur municipal et de celle de l'hydraulique et de l'hydrique.

Les trois spécialistes insistent par ailleurs sur le fait que l'Environnement a déjà refusé — et toujours parce qu'il s'agissait de milieux humides rares au point d'être protégés par une convention fédérale-provinciale — l'aménagement de trois autres golfs dans des plaines inondables dites de 0-20 ans. Autoriser le projet de Loto-Québec, précisent les trois spécialistes, «créerait donc un sérieux précédent».

Un tel projet, ajoutent-ils, irait à l'encontre d'une série d'autres recommandations émises dans un autre dossier par leur service, quelques mois plus tôt, soit celui de la stabilisation des rives de la rivière Gatineau. Le projet de golf de Casiloc pourrait, de plus, disent-ils, provoquer des «problèmes d'eutrophisation» (vieillesse prématurée) dans les milieux humides et aquatiques sensibles, particulièrement dans le lac Leamy et ses marais voisins.

Il sera difficile, écrivent-ils, d'atténuer efficacement les impacts associés à l'usage de pesticides, qui sont «excessivement difficiles à prévoir avec précision». Même avec une batterie de conditions, concluent-ils, cela ne rendrait «aucunement le projet acceptable sur le plan environnemental, compte tenu de l'empêchement en zone inondable».

Maladie de Lou Gehrig

Le riluzole fait son entrée
au CanadaISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Un nouvel espoir point pour les malades atteints de la maladie de Lou Gehrig, aussi appelée sclérose latérale amyotrophique (SLA), avec l'autorisation au Canada, des années après le reste des pays occidentaux, du seul médicament existant pour retarder l'issue fatale de cette terrible maladie.

Hier, des spécialistes de l'Institut neurologique de Montréal se sont réjouis que le Canada ait enfin donné son aval à l'homologation officielle du riluzole, le seul composé connu ayant permis d'allonger la survie des patients frappés par la SLA.

Cette maladie dégénérative, dont on ignore toujours les causes, est devenue plus connue du grand public après qu'une citoyenne de Colombie-Britannique, Sue Rodriguez, se fut rendue jusqu'en Cour suprême pour faire reconnaître son droit de mourir dans la dignité.

Des études internationales ont démontré que le riluzole permettait d'augmenter en moyenne de trois mois la survie des malades. Ce résultat, en apparence modeste, représente toutefois une avancée importante pour les chercheurs. «Jusqu'à maintenant, aucun médicament n'arrêtait cette maladie. Il s'agit d'une étape cruciale et d'un gain thérapeutique de taille dans notre lutte contre la SLA. Pour les patients, ça peut vouloir dire se rendre jusqu'à la graduation de leur enfant ou survivre jusqu'à la découverte d'un autre médicament», a expliqué hier le Dr Angela Gan-

ge, directrice de la clinique de SLA de l'Institut neurologique de Montréal.

La SLA touche en moyenne six ou sept personnes par 100 000 habitants (environ 3000 Canadiens) et apparaît généralement après l'âge de 50 ans. Cette maladie neuro-musculaire entraîne la détérioration, puis la mort complète de certains nerfs longeant la colonne vertébrale, provoquant des crampes et irrémédiablement l'atrophie et la paralysie de certains muscles.

Près de 80 % des neurones moteurs sont déjà détruits quand les premiers symptômes de la maladie se manifestent.

Les premières crampes se manifestent dans les mains et les pieds, puis la plupart des malades éprouvent de la difficulté à avaler et à parler normalement. Après trois à cinq ans, la SLA entraîne la perte de toutes les fonctions motrices, mais pas des fonctions intellectuelles, et le décès survient au terme d'un arrêt respiratoire.

Les causes de la SLA sont encore inconnues, mais les chercheurs soupçonnent que des facteurs génétiques et que la présence de certaines substances, dont le glutamate, joueraient un rôle important dans l'apparition de la maladie. A long terme, des tests de dépistage génétique pourraient permettre de cibler les personnes à risque de développer la maladie et d'enclencher un traitement précoce. «Mais cet horizon est encore très lointain», a souligné le Dr Gange, qui juge plus important de mettre l'accent sur la recherche de médicaments permettant aux malades de «gagner du temps».

Le projet d'évaluation des élèves
inquiète les professeursMARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Inquiète devant le contenu du projet de politique d'évaluation des apprentissages, l'Alliance des professeurs de Montréal craint que la nouvelle manière de juger les élèves, qui fera du redoublement une mesure exceptionnelle, ne permette pas de détecter les faiblesses avant l'entrée au secondaire.

Le syndicat, qui regroupe les enseignants associés à la Commission scolaire de Montréal, réagissait au contenu de la politique d'évaluation, laquelle doit circuler dans les écoles à compter de la semaine prochaine. «Je m'inquiète», a expliqué Monique Séguin, présidente de l'Alliance. «Les nouveaux modes d'évaluation vont-ils faire en sorte que nous ne constaterons les retards qu'en fin de parcours seulement? Nous craignons que le diplôme finisse pas ne plus être signifiant.»

Le changement mis en avant par la politique concerne le passage d'une évaluation des résultats à une évaluation des compétences, ce que conteste l'Alliance même si le contenu de la réforme l'avait laissé entendre depuis fort longtemps. «Pendant six ans, le seul type d'évaluation auquel les parents auront accès est une évaluation formative. Nous nous inscrivons en faux contre le fait qu'il faille évaluer seulement les compétences, et non plus les résultats.»

Au-delà de la peur d'assister à une promotion automatique, avec possibilité de redoublement ou d'échec plutôt restreinte, le syndicat s'inquiète de la disparité des modes d'évaluation choisis par les écoles, lesquelles ont le plein pouvoir en cette matière. Elle craint de même les retours possibles des parents qui, devant des bulletins apparemment exempts de «notes», pourront plus aisément contester l'évaluation des compétences effectuée par le professeur.

OUVERTURE AUJOURD'HUI

SALON DU LIVRE
DE MONTRÉAL

16 AU 20 NOVEMBRE 2000 À LA PLACE BONAVENTURE

PRENDRE QUELQUES LIVRES
HISTOIRE DE SE FAIRE PLAISIR

www.slm.qc.ca

AUJOURD'HUI 16 NOVEMBRE

- 9 h : Ouverture du Salon
- 9 h à 15 h : Matinées Scolaires
- 11 h30 : Remise du Prix Alvine-Belisle
- 18 h : Cérémonie d'inauguration
- 19 h30 : Remise du Prix des libraires

EXPOSITIONS

1. Hommage aux artisans de l'édition
2. La nuit à lire debout
3. Réliure d'art La Tranchefile
4. Prix littéraires — Salon de lecture Loto-Québec
5. Bibliothèque Nationale du Québec

À ne pas manquer : Le Carrefour de L'Histoire et
l'Agora de la BD

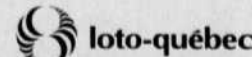
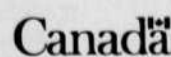
NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

Jeudi, vendredi : 9 h à 22 h > Samedi, dimanche : 10 h à 22 h > Lundi : 9 h à 20 h
Adultes 6 \$ | Aînés 4 \$ | Étudiants 3 \$

Dominique Demers, présidente d'honneur

Programme complet au Salon du livre de Montréal et sur le site internet www.slm.qc.ca

[La garderie La Joujouthèque peut s'occuper des petits de 2 à 6 ans les vendredi, samedi et dimanche (3 \$ l'heure).]



É D I T O R I A L

Un grand projet pour le Québec

L'imposant projet de loi encadrant le processus de fusion de plus d'une quarantaine de municipalités, en vue de donner naissance à cinq nouvelles villes de taille supérieure, vient corriger plusieurs lacunes contenues dans les propositions présentées plus tôt par les mandataires du gouvernement. Jamais on ne réussira à convaincre les opposants de l'intérêt qu'il y a à créer ces nouvelles villes, mais cela ne doit pas arrêter l'élan du gouvernement, dont l'opinion a beaucoup évolué en très peu de temps.

Il y a seulement un an, le premier ministre Bouchard se montrait pour le moins sceptique à l'idée d'appuyer les grands projets de fusions municipales. Est-ce à cause de la tournure des événements dans l'Ontario voisine, notamment à Toronto mais aussi à Ottawa, que notre premier ministre a changé d'avis? Ou parce qu'il a finalement compris que la création d'une grande métropole formée de villes francophones et d'autres au statut bilingue, loin de présenter une menace pour le français au Québec, pouvait se révéler un puissant outil de défense et de promotion de notre langue? Quoi qu'il en soit, M. Bouchard est maintenant devenu un ardent défenseur de la naissance d'une vraie grande ville de Montréal et de quatre autres entités d'importance sur la rive sud, à Québec et dans l'Outaouais.

À Québec comme à Montréal, le regroupement des dizaines de municipalités de banlieue et de leur ville-centre respective — dont elles sont entièrement tributaires —, devrait bénéficier à long terme à tous les habitants et générer un partage plus équitable de la richesse collective et des coûts de la vie urbaine. Le nouveau Montréal devient ainsi une cité plus diversifiée, avec ses arrondissements commerciaux et industriels, ses quartiers riches et moins riches. De même pour Québec, dont les banlieues redeviendront partie intégrante d'un grand tout urbain plus équilibré.

Sans doute eût-il été possible de limiter la réforme à des regroupements volontaires de services et à une quelconque forme de contribution fiscale commune. Mais cela n'eût jamais conduit à la construction d'entités de taille suffisante pour peser sur la vie économique, sociale et politique du Québec. L'histoire des communautés urbaines en est la démonstration: en plusieurs décennies, elles ne sont jamais parvenues à s'imposer comme lieu de pouvoir et de décision, ni comme moteur de développement social ou économique. Au contraire, le fait d'avoir cédé à ces grosses coopératives de service le tiers des revenus de la Ville de Montréal en même temps que les services de la police, du traitement des eaux et de l'évaluation foncière, cela a eu pour conséquence de réduire le poids et l'influence de la ville-centre. Il faut recréer sur l'île de Montréal et à Québec des entités politiques dignes de ce nom, des organisations gouvernementales d'envergure, capables d'initiatives et regroupant les forces actuellement dispersées et même concurrentielles de municipalités limitrophes comme Saint-Laurent, Dorval, Anjou, Westmount et Outremont.

Dans la région de Montréal, le projet de loi présenté hier par la ministre Louise Harel retient largement les propositions du mandataire Louis Bernard. Chaque municipalité se nommera désormais arrondissement, les huit plus petites étant regroupées, et la loi crée neuf arrondissements sur le territoire actuel de Montréal. En revanche, le projet simplifie la proposition Bernard en ce qu'il limite considérablement les pouvoirs des conseils d'arrondissement, dont le premier conseiller sera désigné sous l'appellation de président et non de maire. De plus, ces conseils d'arrondissement ne pourront pas lever eux-mêmes de taxes et faire ainsi concurrence à la ville. Tout au plus pourront-ils demander qu'on leur fournisse plus de ressources pour offrir des services particuliers, ou imposer une tarification.

Le nouveau Montréal sera une ville riche et diversifiée.

Contrairement à ce qu'on pouvait craindre, il ne devrait donc y avoir aucune ambiguïté quant aux pouvoirs de l'un et l'autre ordre décisionnel: le vrai pouvoir sera au conseil de la ville et c'est aux 71 politiciens qui y seront élus, un nombre trop élevé, soit dit en passant, qu'il reviendra de s'assurer d'une qualité équivalente des services partout sur le territoire.

Cela dit, l'existence même de cette instance locale, dont le rôle sera déterminant sur la qualité des services grâce à la division du travail des employés municipaux désormais spécifique à chaque arrondissement, voilà qui devrait contribuer au maintien d'une identité locale à laquelle tiennent tous les résidents des villes actuelles. De même, le maintien du statut bilingue pour les arrondissements qui le possèdent déjà devrait aussi contribuer à apaiser les appréhensions de la communauté anglophone, qui serait mal avisée de crier au loup dès lors que ses droits sont protégés.

Quant aux francophones, le projet de loi Harel leur promet enfin la grande ville riche de l'apport de ses composantes très diversifiées, en lien étroit avec les deux rives au sein de la toute nouvelle Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Dès l'automne prochain, il sera intéressant d'assister à la première campagne électorale vraiment métropolitaine à Montréal, une opération de démocratie qui devrait entraîner la participation de candidats de qualité provenant d'horizons très différents.

Un peu partout au Québec, les semaines qui viennent seront difficiles pour les membres du gouvernement. Il leur faudra beaucoup de courage pour affronter la grogne des élus municipaux, d'une partie de la population et, surtout, des syndicats municipaux qui ont longtemps profité du déséquilibre des forces et de la dispersion des intérêts dans le monde municipal. Le projet de loi présenté hier et la loi 124 adoptée plus tôt cette année accordent aux autorités le pouvoir de fusionner les unités syndicales d'une façon harmonieuse, une solution de loin plus prometteuse pour la paix sociale que l'exercice du rapport de force traditionnel dans les services publics.

Grâce à la détermination manifeste du gouvernement, le Québec peut maintenant espérer assister à la concrétisation de ce grand projet qu'est la naissance, d'ici un an, d'une métropole et d'une capitale dignes de leur dénomination.

jrsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Chrétien, notre «chef-ici»

Saddam Hussein a besoin d'un ennemi puissant pour assurer son leadership. Il fait ainsi figure de protecteur de son peuple contre le Grand Satan américain: ses sujets en oublient l'odeur fétide de son administration.

De même, Jean Chrétien a besoin de la mobilisation des forces indépendantistes pour renforcer son rôle de défenseur du fédéralisme. Notre «chef-ici» perdrait son trône si le mouvement indépendantiste disparaissait. Une intelligence limitée de la question québécoise ne suffit pas à expliquer ses braquages systématiques contre le Québec.

Il faut provoquer le Québec pour susciter la mobilisation nécessaire à l'exercice du pouvoir du «p'tit gars de Bay Street». Qu'il en résulte une conjoncture politique nuisible à tous, peu importe; Paul Martin serait un bien meilleur premier ministre?

L'auteur des *Chrétiensneries* n'en a cure. L'objectif est clair: le pouvoir «chrétien from coast to coast».

Michel Frankland
Montréal, 5 novembre 2000

La démocratie aux États-Unis

J'ai lu avec grand intérêt l'éditorial de Serge Truffaut (*«De la démocratie en Amérique»*) et la chronique de Jean Dion (*«Même à Hollywood»*) du 9 novembre dernier.

Tous deux ont noté d'importantes lacunes à l'exercice de la libre démocratie aux États-Unis; par exemple, les citoyens n'éisent pas directement leur président, car ce privilège revient aux grands électeurs, qui, semble-t-il, possèdent plus de jugement que la population; l'appareil démocratique américain impose donc des limites aux électeurs.

Quant aux candidats ne disposant pas de sommes assez importantes pour mener une campagne efficace, le même sort leur est réservé. Qui a entendu parler de Ralph Nader ou de Pat Buchanan, qui, pourtant, étaient candidats à la présidence?

Nader, qui n'a dépensé que huit millions de dollars durant la campagne, a eu peine à se faire entendre; cependant, sa faible performance peut s'expliquer en partie par l'interdiction que la Commission des débats lui a faite de participer aux débats télévisés.

De plus, il s'est vu refuser d'y assister comme simple spectateur et il s'est fait évincer par des gardes de sécurité, lors des débats des 3 et 17 octobre. Cela surprend beaucoup de la part d'un pays qui se vante d'être la première démocratie au monde.

D'autre part, il semble que la démocratie canadienne se porte beaucoup mieux: il est en effet difficile d'imaginer qu'on puisse refuser à Alexa McDonough ou à Joe Clark de participer aux débats télévisés sous prétexte qu'ils n'ont pas récolté assez de votes; ce serait inacceptable et, pourtant, c'est ce qui se passe aux États-Unis.

Michel Gagnon
Saint-Lambert, novembre 2000

Mile End: l'intolérance tolérée

J'ai lu récemment dans *Le Devoir* puis dans *La Presse* deux articles faisant part de l'inquiétude des gens habitant le Mile End. J'aimerais clarifier certains faits à ce sujet.

Les citoyens de ce quartier sont de différentes origines et semblent avoir trouvé, après plusieurs années de travail et d'adaptation, en faisant place à diverses cultures et dans un esprit commun, une harmonie et un respect mutuel.

Avec les années, et après les efforts qui y ont été déployés pour en faire un quartier agréable, ces citoyens ont développé un grand sentiment d'appartenance et un désir d'y poursuivre ce qu'ils ont entrepris et d'y voir grandir leurs enfants.

Dans cette variété de cultures, vivant dans un périmètre restreint, on retrouve également les juifs hassidim. Ceux-ci, comme chacun peut le remarquer, ont des règles religieuses très sévères qui leur interdisent beaucoup de libertés auxquelles sont habitués les autres

cultures du quartier et dans lesquelles elles ont pu s'harmoniser. Les juifs s'excluent eux-mêmes de la dynamique du quartier. Néanmoins, les juifs hassidim ont pu bénéficier de cette harmonie et de cette quiétude établies par leurs concitoyens.

Mais voilà, nous sommes en train d'observer un changement déchirant dans ce quartier. Ne pouvant restreindre le nombre d'enfants par famille, l'anticipation leur étant interdite, les juifs hassidim ont besoin de plus en plus de place et d'espace pour l'habitation et doivent aussi habiter à une distance restreinte de leur synagogue; ce qui fait qu'ils monopolisent rapidement un quartier.

Toutes ces règles et interdits les concernent et, en général, ne préoccupent personne.

Ce qui, par contre, est très dérangeant, c'est lorsque ces règles et interdits obligent d'autres cultures à des privations (espace, bruit, va-et-vient incessant) qui ne les concernent pas et contre lesquelles ils se sont battus afin d'établir un climat harmonieux pour tous.

Ce qui est très dérangeant, c'est de constater l'appel à la provocation de ce genre d'agglomération, puisque, de toute évidence, l'effort des juifs hassidim n'est orienté que vers leur bien-être exclusif, sans aucune considération pour les autres citoyens.

D'ailleurs, tous les citoyens non hassidim ont à maintes fois été sollicités par les juifs hassidim pour vendre leur résidence et partir du quartier.

Ce qui est très dérangeant, c'est de sentir cette exclusion, ce rejet et cette mauvaise foi, et de se faire traiter par la suite d'antisémites, ce vieux préjugé poussiéreux et combien facile, abusif, raciste et dangereux.

Malheureusement, nous ne pouvons plus admettre et tolérer ces abus. Nous ne pouvons plus laisser d'autres lieux de culte s'établir au profit d'une seule communauté et, de ce fait, priver de sa qualité de vie la majorité harmonieuse du reste du quartier.

Nous avons, je crois, été si tolérants jusqu'à maintenant que nous en sommes arrivés à tolérer l'intolérance.

Danielle Rossignol
Outremont, 11 novembre 2000

LIBRE OPINION

Quelque chose pour transformer la vie

JACQUES LANCTÔT
Éditeur

Cinq ans déjà et quelque 150 livres au catalogue! A-t-on raison de dire qu'il se publie trop de livres au Québec? Pourtant, je défendrais chacun de ces livres comme s'il s'agissait de ma propre création.

L'éditeur est un passeur, il essaie de mettre en contact un écrivain dont il a accepté l'ouvrage et le public des lecteurs. Il travaille avec quelques partenaires, dont les libraires, les bibliothécaires et les journalistes, critiques, animateurs, chercheurs, etc.

Au départ, l'éditeur a un coup de cœur. Il se dit qu'il doit publier cet ouvrage — roman, nouvelles, essai, poésie, biographie, etc. — parce qu'il pense que les lecteurs gagneraient quelque chose à découvrir l'auteur et son ouvrage.

Ce quelque chose, c'est un peu plus de culture, un peu plus de connaissance et de savoir, de l'émerveillement qui rend la vie plus supportable. Bien sûr, il peut y avoir des livres qu'on lit par pur divertissement, pour passer le temps.

Si ces livres sont souvent vite oubliés, ils ont tout de même servi à quelque chose. Mais l'éditeur voudrait qu'il en soit autrement pour la majorité de ses livres. Il voudrait que ce qu'il choisit parmi les centaines de manuscrits qu'il

reçoit tous les ans fasse partie de la grande famille de la littérature, celle qui représente, définit, nourrit un peuple, c'est-à-dire les gens à qui elle s'adresse en premier lieu, avant d'aller intéresser l'ailleurs.

Le libraire, lui, n'a pas nécessairement à avoir de coup de cœur. Il doit essayer de vendre, vendre et vendre tout ce qu'il reçoit. Il n'a pas d'auteurs ni de littérature particulière à défendre, à promouvoir. Il doit rentabiliser son espace avec les livres qui lui rapportent le plus, les best-sellers venus bien souvent d'ailleurs, et c'est compréhensible, même si ça ne nous plaît guère.

Mais il en va autrement du bibliothécaire, il me semble, qui ne devrait pas se préoccuper uniquement d'aller dans le sens des goûts du public qui fréquente sa bibliothèque. Il devrait, lui aussi, chercher à offrir ce «quelque chose»: plus de culture, plus de savoir qui sert à transformer la vie.

Un coup de cœur pour la culture, celle d'ailleurs, bien entendu, mais aussi et d'abord celle qui parle de notre histoire, celle qui a trait à notre idiosyncrasie. Éditeurs et bibliothécaires sont normalement faits pour s'entendre, mais, dans les faits, ce n'est pas le cas, puisque la majorité de nos livres ne se retrouvent pas dans leurs bibliothèques. Et c'est toute la chaîne du livre qui en souffre, à commencer par les auteurs.

Pourtant, c'est avec notre argent, celui de nos taxes et de nos impôts, que les bibliothécaires font provision de livres à offrir. On devrait donc être en droit d'exiger qu'ils contribuent, eux aussi, à l'émergence de ce quelque chose, cette culture, cette littérature qui ne demande qu'à exister sur des bases solides pour aller ensuite conquérir l'ailleurs.

Quand l'Association nationale des éditeurs (ANEL) comprendra-t-elle qu'il est plus important de défendre les auteurs qu'elle publie que les libraires?

Non pas que les libraires n'éprouvent pas d'énormes difficultés dans l'exercice de leur profession, mais ils ont leur propre association pour défendre leurs intérêts propres.

Défendre le droit de nos écrivains, ceux qu'on publie de peine et de misère mais toujours dans la joie et l'émerveillement de la découverte, d'être présents dans toutes les bibliothèques du Québec, grandes ou petites, c'est défendre la culture québécoise et notre avenir en tant que passeur de culture. Il n'y a plus à hésiter.

Chaque roman, chaque recueil de poésie, chaque pièce de théâtre, chaque biographie, chaque essai publié par les éditeurs agréés du Québec devrait se retrouver dans les bibliothèques publiques.

La survie de notre littérature ne peut être assurée autrement.

IDÉES

Radio-Canada défend son histoire

La série Le Canada: une histoire populaire est un document journalistique, clame la société d'Etat

MARIO CARDINAL

Conseiller éditorial,
Le Canada: une histoire populaire

Trois procès d'intention en moins d'une semaine, dont l'un annoncé à la une du *Devoir* de samedi dernier, c'est beaucoup! Ainsi donc, s'il faut en croire ces textes:

- l'équipe de la série *Le Canada: une histoire populaire* est constituée de «fraudeurs intellectuels» et d'«hypocrites» (dixit Christian Dufour, qui, soit dit en passant, a l'injure facile: il a rempli dans l'émission radio qui a suivi la présentation de l'épisode 4 dimanche dernier: «scandaleux», «pernicieux», «déformation de l'histoire» et j'en passe);
- cette équipe est animée de «préoccupations politiques pancanadiennes» (Michel Gaudette);
- elle a «écarté les historiens de la préparation des émissions» (votre chroniqueur Serge Bouchard).

Vraiment, s'il s'agit d'un complot, les mots sont faibles! Le moment est peut-être venu d'imprégner une certaine sérénité à ce débat. Un débat que nous souhaitons. Mais au sein duquel nous n'accepterons pas, sans répliquer, qu'on nous fasse des procès d'intention. Crier haro sur Radio-Canada, ça peut valoir la cote dans certains salons (ou auprès de certains chroniqueurs) mais cela a son petit côté paranoïde un peu ennuyeux qui véhicule aussi son bagage de sous-entendus et d'insinuations malveillantes.

La chronique de Serge Bouchard

Dans votre édition du lundi 6 novembre, le *columnist* Serge Bouchard y est allé d'un regard sévère sur la série, qui, malheureusement, s'appuie sur des données erronées.

«Il semble que pour éviter les thèses, lire parti pris, les historiens furent écartés de la préparation», écrit M. Bouchard, qui ajoute: «[...] nous vivons justement dans une société qui respecte si peu ses savants et ses intellectuels que, lorsqu'un veut faire vrai, on ne les invite pas.» Nous avons voulu éviter les thèses, c'est vrai, et c'est la raison pour laquelle il n'y a pas d'historiens à l'antenne. Mais ils sont éminemment présents dans toutes les phases de la préparation de chacun des épisodes. En outre, cette série n'est ni un cours d'histoire ni le compte rendu d'un colloque d'historiens mais un documentaire journalistique. Un documentaire qui relate des faits et qui laisse aux téléspectateurs le soin de les interpréter, de les analyser, de les commenter.

Ces faits, ils ont été rigoureusement vérifiés dans leurs moindres détails, auprès de très nombreux historiens justement. Nous en avons consultés beaucoup plus que le petit nombre qui aurait eu accès à l'antenne si nous avions choisi de faire raconter l'his-

toire du Canada par quelques-uns d'entre eux.

Peu de productions journalistiques ont autant que *Le Canada: une histoire populaire* sollicité les savants et les intellectuels. Des dizaines d'historiens ont été consultés, trois d'entre eux nous accompagnent depuis le début et seront présents jusqu'à la fin: Ramsay Cook, directeur du *Dictionnaire biographique du Canada*, Olive Dickason, grande spécialiste des questions amérindiennes, et Jean-Claude Robert, directeur du département d'histoire à l'UQAM. De plus, le producteur délégué de la série, Mark Starowicz, est un diplômé en histoire de l'université McGill.

À propos des historiens

M. Bouchard écrit: «Le problème est réglé quand Marcel Trudel est mis au ban.» Où M. Trudel a-t-il été mis au ban? Il a fait partie de la première liste des historiens consultés. Louis Martin, qui assumait à l'époque les responsabilités de rédacteur en chef de la série, l'a longuement rencontré en compagnie de Richard Fortin. Par la suite, Claude Berrardelli lui a parlé quatre fois au téléphone — des conversations d'une trentaine de minutes — pour vérifier certains détails sur Champlain. Les services de M. Trudel, ainsi que ceux de tous les historiens comme il se doit, ont été rétribués.

La liste de ceux qui ont été consultés est longue: Jacques Mathieu, Alain Beaulieu, spécialiste des Iroquois, Robert Larocque, anthropologue, spécialiste des sépultures amérindiennes, Thomas Wien et Gratien Dallaire, spécialistes de la traite des fourrures, Sylvie Dépatie, Marco Bacon, Montagnais de Mashewiatsh, qui a participé à toutes les discussions sur les questions amérindiennes et qui a agi comme conseiller sur tous les tournages des épisodes 2 et 3. Et d'autres... Ceci, uniquement du côté francophone pendant que, de Toronto, des consultations avaient également lieu auprès d'historiens anglophones sur les mêmes sujets. Et l'historiographie alors? Combien d'ouvrages ont été consultés? Des centaines.

L'image projetée des Indiens

Ce que dit M. Bouchard à propos de l'image que la série projette des Indiens («Voilà que les Indiens sont encore des figurants, tout juste bons à s'étonner de la docilité des chevaux européens», écrit-il) est complètement faux. Si M. Bouchard avait regardé le premier épisode (22 octobre), il aurait constaté que nous avons pris beaucoup de temps à montrer la complexité du monde autochtone avant l'arrivée des Européens. Dans l'épisode 2 (29 octobre), dont le chroniqueur semble n'avoir retenu que la brève séquence des chevaux, le téléspectateur a vu le Huron Outchetaquin et l'Algonquin Iroquet obliger Champlain à faire la guerre contre les Iroquois s'il voulait faire la traite avec eux. Nous ne pouvions dire plus clairement que c'est l'alliance entre autochtones et Français qui permet que s'étende le commerce des fourrures jusqu'à l'intérieur du continent et que cette alliance est un partenariat (c'est le mot qui est employé dans l'épi-



SOURCE SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Cette série n'est pas un cours d'histoire et n'entend pas non plus la redéfinir. Elle n'a d'autres prétentions que de raconter des faits, à travers des témoignages, des échanges épistolaires, des journaux intimes et des documents officiels.

sode). Il ne pouvait être plus évident que les Premières Nations contrôlaient le commerce et que les Européens devaient se plier à leurs exigences. De plus, si M. Bouchard avait regardé l'épisode 3, il aurait vu la motivation commerciale des Iroquois et leur importance comme partenaires commerciaux des Hollandais et des Anglais. Il aurait constaté que nous expliquons longuement les modalités de la Grande Paix de 1701 et le rôle qu'y a joué le chef Kondiaronk. Porter un jugement *ex cathedra* sur une série de 30 heures après n'avoir regardé qu'un seul épisode tient davantage de l'expression d'humeur que de la critique objective. Et peut être profondément injuste.

M. Gaudette et les huguenots

Dans une lettre publiée dans votre édition de jeudi dernier, l'historien Michel Gaudette nous reproche d'avoir ignoré le facteur huguenot dans la colonisation de la Nouvelle-France. Nous n'avons pas encore com-

pris par quelle gymnastique il réussit, pour cette raison, à nous accuser d'avoir «des préoccupations politiques pancanadiennes». Ni compris le titre qui coiffe l'article de M. Gaudette, «Notre histoire falsifiée?» (Tiens! Le même point d'interrogation, lourd d'insinuations, qui coiffa le texte de M. Dufour). La réalité, c'est que le rôle des huguenots dans l'histoire de la Nouvelle-France est insignifiant.

Cette série n'est pas un cours d'histoire et n'entend pas non plus la redéfinir. Elle n'a d'autres prétentions que de raconter des faits, à travers des témoignages, des échanges épistolaires, des journaux intimes et des documents officiels. Et de le faire à la manière de la télévision. Avec des comédiens et à l'aide de reconstitutions historiques. Il s'agit d'un documentaire, sans plus, un ouvrage de journalistes qui veut laisser au public, aux historiens et aux politologues le soin de l'analyser... avec ou sans préjugés.

La Proclamation royale de 1763, mythe et réalité

L'historien Jean-Claude Robert répond aux accusations de fraude intellectuelle lancées par Christian Dufour

JEAN-CLAUDE ROBERT

Historien et consultant pour la
série Le Canada: une histoire
populaire

Dans *Le Devoir* du 11 novembre, Christian Dufour prend aussi sévèrement qu'injustement à partie le quatrième épisode de la série *Le Canada: une histoire populaire* en accusant ses auteurs de «fraude intellectuelle» parce qu'il trouve qu'ils ont escamoté la Proclamation royale de 1763 et surtout ses effets pernicieux. Cette interprétation repose sur une série d'inexactitudes auxquelles il faut répondre avant de revoir ce que fut vraiment ce texte britannique et ses effets.

L'essentiel de l'argumentation de M. Dufour est dans ces quelques lignes: avec la Proclamation royale, «l'Angleterre montrait son autre visage, celui de Conquérant. Elle manifestait aussi sa duplicité, car non seulement privait-elle les Canadiens de leurs droits politiques, leur imposait-elle le seul droit anglais, mais elle revenait sur les engagements de la capitulation de Montréal en 1760 quant au libre exercice de l'athéisme». Et M. Dufour d'insister sur le Serment du test, presque élevé par lui au rang d'instrument de torture et d'oppression inventé spécifiquement pour tourmenter les «Anciens Canadiens».

Rectifions les faits: il n'y a ni duplicité ni refus d'honorer les engagements à propos du catholicisme. L'Angleterre a montré son visage de conquérant bien avant 1763, dans les destructions de la guerre et la dévastation menée par les troupes britanniques et les volontaires coloniaux. L'humanité et la modération qui auraient caractérisé le régime militaire

correspondaient tout simplement à la victoire totale de l'Angleterre sur la France en Amérique: il n'y avait rien d'autre à faire militairement que de désarmer la population civile et de maintenir l'ordre avant les négociations de paix. Le Traité de Paris est signé en février 1763 et la Proclamation royale est émise en octobre 1763. La Proclamation royale ne prive pas les Canadiens de leurs «droits politiques» pour la bonne raison qu'au XVIII^e siècle cette réalité juridique n'existe pas en France et encore moins en Nouvelle-France.

L'imposition brutale du droit du conquérant est une constante dans l'histoire. Cependant, les modalités d'imposition du droit anglais sont pour le moins mitigées dans la proclamation royale: on y parle de pouvoir de «décréter et de sanctionner des lois... pour assurer la paix publique, le bon ordre ainsi que le bon gouvernement [...] conformément autant que possible aux lois d'Angleterre et aux règlements et restrictions en usage dans les autres colonies». Enfin, il est absolument faux de prétendre que la proclamation interdisait le libre exercice de la religion catholique. Ici, il faut revenir sur la question du Serment du test. Ce serment est un héritage des luttes politico-religieuses anglaises pour éviter le retour de tout prétendant catholique sur le trône d'Angleterre et remonte au XVII^e siècle. Il était exigé de tout titulaire d'une fonction publique — pas de tout employé de l'Etat cependant — et il exigeait du prestatrice une abjuration personnelle. Une de ses premières victimes a d'ailleurs été le futur roi d'Angle-

terre Jacques II, qui a dû se démettre de ses fonctions de lord High Admiral plutôt que d'abjurer lorsque son frère, le catholique Charles II, a été obligé d'accepter cette loi en 1673. Mais, le Test Act est une mesure qui vise les individus et n'a rien à voir avec la pratique de la religion catholique. Il y a d'autres lois anticatholiques en Grande-Bretagne qui ne seront rappelées qu'en 1829, mais elles ne s'appliquent pas au Canada à cause, précisément, de l'article du Traité de Paris garantissant le libre exercice de la religion catholique. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il n'y aura pas d'autres embauches comme nous le verrons plus loin. Enfin, soulignons qu'il ne faut pas confondre le Serment du test avec le serment d'allégeance au roi, qui était plus courant et n'impliquait aucune prise de position religieuse.

Enfin, il est absolument faux de prétendre que la proclamation interdisait le libre exercice de la religion catholique

Si la Proclamation royale n'est pas le croque-mitaine anti «Anciens Canadiens» décrit par Christian Dufour, que représente-t-elle? Elle constitue non pas «l'acte britannique légal de conquête à l'égard des Canadiens», mais plutôt la première tentative d'intégration de l'ancienne Nouvelle-France dans le cadre impérial britannique nord-américain, doublé d'un essai de réaménagement territorial. Elle comporte quatre grandes parties: un découpage des territoires (Québec, Floride, Grenade, île du Cap Breton); des dispositions générales pour le gouvernement de la nouvelle colonie; une politique de concession de terres au profit des officiers et soldats du roi; la création d'un territoire amérindien sous la protec-

tion du roi. Ajoutons aussi que la constitution du gouvernement civil prévu est reportée en avril 1764 pour respecter une clause du Traité de Paris qui laissait dix-huit mois aux Canadiens qui désiraient quitter le pays pour rentrer en France. Précisons aussi que la proclamation est très générale et tient en quelques pages tandis que les instructions détaillées au gouverneur, qui font plus de vingt pages, lui enjoignent constamment de faire son possible pour faire avancer l'anglicisation de la colonie, tout en maintenant l'ordre public.

La conquête britannique est un événement fondamental dont les effets sont aussi de nature continentale et dépassent les rapports Anglais-Français sur le territoire de la Nouvelle-France. Les colons américains avaient été les zélateurs les plus acharnés de la cause d'une conquête du Canada et de l'assimilation de ses habitants depuis les raids menés par les Canadiens à la fin du XVII^e siècle. L'alliance entre la France et les nations amérindiennes, issue de la Grande Paix de Montréal de 1701, avait permis à la France d'empêcher effectivement la marche vers l'Ouest du peuplement des Treize Colonies de la Grande-Bretagne tout en contribuant à fixer en Amérique une proportion importante de troupes britanniques.

Cette dimension géopolitique est essentielle. La défaite française signifie une rupture de l'équilibre politique séculaire entre Blancs et Amérindiens à l'échelle continentale et porte en germe l'asservissement final des seconds, qui survient après la guerre de 1812. Après 1763, la Grande-Bretagne ne désire pas traiter avec les nations amérindiennes, car elle n'a plus besoin de leur concours militaire et diplomatique. Avec la Proclama-

tion royale, elle croit faire d'une pierre deux coups en neutralisant les Amérindiens dans ce vaste territoire et en obligeant, du moins l'espère-t-elle, les surplus démographiques de colons à monter vers le nord pour aller peupler sa nouvelle acquisition. C'était d'ailleurs la véritable pièce maîtresse de la proclamation. Mais les choses ne se sont pas passées de la manière prévue et, comme à l'époque de la Nouvelle-France, trois puissances se disputent à nouveau le continent: la Grande-Bretagne et les Amérindiens, bientôt rejoints par les Treize Colonies qui, voyant leur expansion vers l'Ouest bloquée, vont choisir l'indépendance pour contrôler eux-mêmes leur expansion territoriale.

[...] Il ne s'agit pas de banaliser la Conquête ou la Proclamation royale, mais bien de saisir et de comprendre le cadre politique dans lequel les «Anciens Canadiens» devaient vivre et dont ils ont eu à s'accommoder. Il est clair qu'en 1763 la page de l'histoire de la Nouvelle-France est définitivement tournée et que les nouveaux sujets, comme on appelait les Canadiens, n'auront d'autre choix que de retourner en France ou s'adapter aux nouvelles conditions du Canada, en tentant de les orienter dans le sens de leurs intérêts collectifs et individuels. C'est ce qu'ils feront en obtenant, par l'Acte de Québec de 1774, la reconnaissance formelle des anciennes lois françaises, celle du caractère légal de la dime catholique et la modification du Serment du test.

Comme il n'apparaissait ni utile ni souhaitable de faire réviser le texte de la Proclamation royale, le parti qui a été pris pour éviter de trop longs développements dans la série fut de trouver des citations de témoins per-

mettant d'identifier et de faire comprendre les enjeux et les débats coloniaux. L'accent a été mis sur le caractère brutal et dramatique de la Conquête et sur le rétablissement de certains droits opérés dix ans après, comme le confirme l'Acte de Québec. Ainsi, c'est par deux citations de Benjamin Franklin que les buts d'assimilation sont évoqués. Le choix de Franklin n'est pas fortuit, car son opinion a été déterminante auprès des milieux politiques londoniens. Il faut rappeler la stature de Benjamin Franklin (1706-1790), journaliste, savant et philosophe, familier des savants européens et membre de l'Académie des sciences de France grâce à son amitié avec Buffon. Le rôle de la Proclamation royale pour les Amérindiens est brièvement évoqué dans la narration. Enfin, c'est par des citations de James Murray, de Guy Carleton, de Pierre Guy et de François Baby que sont traitées les questions de l'obligation du Serment du test, de la préservation des lois françaises et de la nomination de l'évêque Briand.

Ainsi, je crois que cette dimension de l'histoire canadienne et québécoise a été correctement traitée. Bien sûr, d'autres approches auraient pu être employées, mais il est incorrect de nous accuser de fraude et d'hypocrisie sur la seule base d'une interprétation pour le moins contestable de la Proclamation royale. Pas plus d'ailleurs que ne sont acceptables les procès d'intention et les accusations tout à fait gratuites que l'on nous fait. Essayer de comprendre le passé sans faire de simplification et sans tenter de le refaire n'a jamais été facile, mais comme disait l'un de mes vieux professeurs, la pratique des sciences humaines sert à ne pas être la dupe de quiconque.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle (sciences), Louise Leduc, Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Mario Cloutier et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction); Louise-Maude Roux Soucy, Marie-Claude Petit (commiss). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslain Côté, Claudine Béard, Anouk Hurbatt, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Michèle Ruelland, (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétariat), LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Béard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TRIVAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétariat administrative), Danielle Laperrrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

fm Du lundi au vendredi à 7 h 13,
95.1 première chaîne
 Radio-Canada reçoit les leaders politiques.

LIRE

SUITE DE LA PAGE 1

main à son stand hier soir. Ce collectionneur conserve des pièces de la correspondance de Cocteau, les pellicules de ses films, et des ouvrages ainsi dédiés.

Aux côtés de cet ouvrage, une édition de luxe de *Prochain épisode* d'Hubert Aquin cache sous sa peau de suède des estampes de Fernand Toupin.

Alain Pinel, de la librairie de livres anciens Le Faubourg, de Québec, tend pour sa part un incunable, comme on désignait les livres qu'on trouvait au Québec avant 1820. De format minuscule, cette curiosité s'intitule *Neuvaine à l'intention de Saint-François Xavier*. Tous deux, ils s'entremettent d'une édition reliée de Marius Michel, maître relieur français. *Regarde la perfection dans les coins*, s'exclame François Côté.

Au cours de l'année qui vient, la Confrérie des livres anciens a choisi de relancer son programme de soirées organisées à l'intention des bibliophiles: visite de la bibliothèque Saint-Sulpice, conférence sur la restauration des archives, sur la reliure ou sur l'édition d'art, ces activités sont annoncées dans un feuillet que publie la Confrérie, intitulé *L'Épave*.

À côté, ce sont les musées d'histoire du Québec qui annoncent leurs activités. Cet après-midi, Nicole Vallières, du musée McCord, présentera une conférence intitulée *Les Lanternes magiques*, qui raconte comment le musée s'affaire à transférer les photos archivées du photographe Notman sur Internet. Rappelons que c'est Jacques Lacoursière qui est porte-parole du Carrefour de l'histoire cette année.

Et tout au long du Salon, des comédiens déguisés en costumes d'époque surprendront les passants en y interprétant les rôles de personnages des temps passés.

«*Nous aurons une lecture publique*», dit Monique Tairraz, responsable des communications pour les musées. Une comédienne incarnera Mme Bégon, première épistolière de la Nouvelle-France, une autre se glissera dans la peau de Marguerite de Nevelet, fille du Roy. Chaque musée a aussi prévu quelques membres de son équipe régulière d'animation pour assurer le succès de l'affaire.

Mais le Salon, c'est aussi une multitude d'auteurs et d'éditeurs, ayant quitté l'austérité de leur table de travail pour rencontrer ceux qui les lisent. Certains gros noms sont venus d'Europe pour rencontrer le lectorat québécois; c'est le cas d'Amélie Notherm, de Pascal Bruckner, ou de Gérard Messadié. La moitié des éditeurs représentés au Salon sont d'ailleurs des étrangers (France, Suisse, Belgique); les autres sont québécois.

Malgré la présence de 25 éditeurs de plus que l'année passée, le Salon a ajouté une petite pièce, baptisée Graffiti, où se tiendront aussi des activités. La présentation ne prévoit cependant aucune projection de films.

«*On n'avait plus de place*», dit la directrice générale de l'événement, Francine Bois. Les curieux pourront se régaler encore une fois cette année des Confidences d'écrivains, animées par Gilles Archambault, Laurent Laplante, et Lucie Papineau ou Tristan Demers. Amplement de quoi flâner et bouquiner durant quelques jours...

Précision

C'est en raison d'une erreur technique et non par complaisance que seul le prénom du candidat bloquiste Daniel Turp apparaissait dans le titre principal de la page A 4 de notre édition d'hier. Il aurait fallu lire *Deux points et des kilomètres de route pour battre Daniel Turp*.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
 Par télécopieur (514) 985-3360
 Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
 Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
 Par télécopieur (514) 985-3390
 Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
 Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
 Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
 du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
 Par télécopieur (514) 985-3390
 Par courriel abonnements@ledevoir.com
 Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

CHOC

SUITE DE LA PAGE 1

[...] ne pourra quasiment pas aller aux toilettes sans demander la permission», a lancé le maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, pour résumer la pensée de bien des maires dont l'opposition aux visées de Québec est loin de tarir. «*À partir d'aujourd'hui, les municipalités ne sont plus*», a pour sa part lancé un Jean Charest visiblement prêt à se battre pour que les fusions forcées n'aient pas lieu. «*L'opposition libérale va tout mettre en œuvre pour forcer le gouvernement à [...] reculer sur son projet de loi*», a ajouté le chef de l'opposition.

Cette vague d'indignation a suivi de quelques minutes le dépôt, hier, par la ministre des Affaires municipales Louise Harel, du projet de loi tant attendu sur la réforme de l'organisation municipale des régions métropolitaines. Il y est prévu qu'en lieu et place des 64 municipalités visées par les regroupements seront érigées les nouvelles villes de Montréal, Québec, Longueuil, Hull-Gatineau et Lévis dont les dirigeants seront élus le 4 novembre prochain. Un comité de transition formé de non-élus veillera d'ici là à ce que le passage se fasse sans heurts. D'ores et déjà, il est prévu que les citoyens de 53 des 64 municipalités visées voient leur compte de taxes diminuer. Les 11 autres auront dix ans pour atteindre le taux de taxation unique de la ville qu'elles formeront.

La nouvelle ville de Montréal, qui avalera près d'une trentaine de municipalités, sera découpée en 26 arrondissements et s'étendra d'un coin à l'autre de l'île. D'une population de 1,8 million, la nouvelle mégaville naîtra sur les cendres de l'actuelle Communauté urbaine de Montréal (CUM) en plus d'hériter de ses compétences, hormis celles concernant l'assainissement de l'air et des eaux usées, qui relèveront de la future Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Au conseil municipal de la Ville de Montréal (le nom sera maintenu) siègeront 93 représentants de la population dont un maire élu au suffrage universel, 71 conseillers et 21 conseillers d'arrondissement (un représentant pour 30 000 habitants). À l'heure actuelle, 290 personnes sont élues à l'échelle de l'île. L'élection de ces représentants aura lieu le 4 novembre 2001. Tandis que le comité exécutif de la nouvelle ville sera composé du maire et de sept à onze conseillers, les arrondissements seront

dirigés par un conseil composé de trois à six élus selon leur taille.

D'ici là, un comité de transition composé d'au plus sept membres nommés directement par la ministre Harel fera en sorte que les regroupements aient lieu tout en douceur. Nommés dès l'adoption du projet de loi 170 — vers la fin de l'année —, les membres de ces groupes auront des pouvoirs substantiels, notamment celui d'approuver toute décision qui engage le crédit d'une municipalité existante touchée par les fusions dont le terme excède le 1^{er} janvier 2002. Le mandat du comité s'appliquera également à l'organisation de la première élection, à l'élaboration du premier budget de la grande ville ainsi qu'aux négociations relatives aux relations de travail.

Le premier ministre Lucien Bouchard ainsi que sa ministre des Affaires municipales ont évidemment défendu le projet qu'ils estiment inévitable. «*Les seuls critères qui ont guidé la réflexion et les décisions du gouvernement sont l'intérêt général et l'équité*», a indiqué M. Bouchard. Il serait extrêmement dangereux et irresponsable que la peur du changement et le goût de la facilité fassent en sorte de transformer les erreurs et les iniquités d'hier en stratégies pour demain.

Fluctuation des taxes

Les simulations rendues publiques par le gouvernement, hier, prévoient que 22 des 27 municipalités (l'île-Dorval étant exclue) de Montréal verront leur taux de taxation diminuer. Selon le scénario privilégié dans le secteur résidentiel, Hampstead connaîtra la baisse la plus importante (2658 \$ à terme, soit une diminution de 34,1 %) tandis que la riche Westmount devra payer la facture la plus salée (774 \$ de plus, ou une hausse de 11,9 %). Le taux moyen de taxation dans l'île de Montréal baissera de 341 \$, soit une différence de 10,2 %.

Pour ce faire toutefois, il faudrait que Montréal choisisse l'option facultative que lui offre le gouvernement de fixer le plancher des hausses de taxes à 5 % par année pour les cinq municipalités (ou arrondissements) dont les citoyens connaîtront une hausse de leur fardeau fiscal. En d'autres mots, la Ville pourra s'obliger à hausser les taxes des arrondissements d'un minimum de 5 % par année jusqu'à ce qu'elles atteignent le taux global de taxation uniformisé (TGTU) prévu, soit 1,1375 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Dans le cas contraire, Montréal (tout comme les quatre autres villes unifiées) peut décider de hausser les taxes des arrondissements au montant qui lui semble pertinent dès la première année. Théoriquement, Montréal-Nord pourrait voir

son taux de taxation augmenter de 36,1 % d'un coup pour atteindre le TGTU. Québec prévoit toutefois que les municipalités se prévaudront du plancher de 5 % ou bien de l'introduction des taux de taxation différenciés.

Contrairement à ce que proposait le rapport Bernard, Québec a décidé de ne pas donner de pouvoir de taxation aux arrondissements. Ces derniers auront accès à une dotation de fonctionnement de la part de la grande ville. S'ils souhaitent bonifier les services rendus à la population, la ville pourra prélever une taxe de secteur qui sera ajoutée à la taxe générale. Dans le cas contraire, l'arrondissement pourra imposer une tarification particulière. Les arrondissements auront compétence en matière de zonage, de dérogations mineures au plan d'urbanisme, de collecte des déchets, de développement économique local, etc.

Longueuil, Québec et l'Outaouais

La Rive-Sud de Montréal portera une fois regroupée le nom de Longueuil (et non de Champlain comme il était préalablement prévu), sauf si le comité de transition de la région en veut autrement. Les six municipalités de la MRC de Champlain, en plus de Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville, formeront cette nouvelle entité de 380 000 habitants. Celle-ci sera découpée en sept arrondissements dont les pouvoirs seront un peu plus larges que ceux de Montréal puisque s'y ajouteront l'émission de permis, les loisirs, la voirie locale, etc. Le conseil sera composé de 42 conseillers — plutôt que 77, comme c'est le cas actuellement — qui épauleront un maire élu au suffrage universel.

Avec ses 500 000 habitants, Québec deviendra pour sa part la deuxième ville en importance au Québec, une fois les municipalités qui la composent fusionnées. Elle sera composée de huit arrondissements qui auront grosso modo les mêmes pouvoirs que ceux de Longueuil. Le conseil municipal sera formé d'un maire et de 39 conseillers municipaux plutôt que 130 comme c'est le cas actuellement. Les dix municipalités de la Rive-Sud formeront de leur côté la ville de Lévis qui sera divisée en trois arrondissements.

Plus à l'ouest, les cinq municipalités de la Communauté urbaine de l'Outaouais seront fusionnées pour n'en faire qu'une dont le nom sera Hull-Gatineau. Ce nom pourrait toutefois être modifié à l'issue d'un mécanisme de consultation. Un maire et 14 conseillers représenteront les 224 000 habitants.

GÉRANTS

SUITE DE LA PAGE 1

discrètement entre les micros des journalistes au milieu de cette foule d'élus municipaux en colère, le maire de Montréal, Pierre Bourque, a été le seul à faire entendre une voix discordante.

«*Je pense que c'est un geste courageux*, a-t-il commenté à propos du projet de loi. «*Ça fait tellement d'années que l'on attend pour une ville forte. Je suis très satisfait*».

Préférant, comme plusieurs autres, garder ses réactions officielles pour aujourd'hui, le maire a convenu qu'il avait largement remporté la mise dans la bataille qui l'opposait aux maires de banlieue. Interrogé pour savoir dans quelle mesure le projet gouvernemental se rapprochait de son propre projet d'«une île, une ville», il a répondu «*beaucoup*», avec un large sourire.

Se disant peu surpris par la réaction négative des autres maires de l'île, Pierre Bourque a noté que celle-ci ne fera qu'un temps. «*Les élections viendront changer le portrait et les alignements*, a-t-il souligné. *Rappelez-vous Toronto et Ottawa. C'est triste d'une certaine façon. On doit travailler ensemble*».

Gérants de McDonald's

Les autres maires offriraient évidemment un tout autre son de cloche. «*C'est inacceptable, ce qui a été mis sur la table*, a déploré le maire de Verdun et pré-

sident de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal (UMBMB), Georges Bossé. *C'est incompréhensible. Ça dépasse l'entendement. On ne sait pas sur quelle tête [sic] est tombé le gouvernement*». Rappelant que, contrairement à d'autres maires, les membres de l'UMBMB avaient accepté de participer de bonne foi au comité consultatif mis sur pied par le mandataire Louis Bernard, Georges Bossé affirme qu'ils se sentent aujourd'hui trahis en voyant tellement rapetisser la fonction de maire d'arrondissement. «*Que le gouvernement nomme des directeurs généraux s'il veut diriger les villes à partir de Québec*, s'est-il exclamé. *Il n'a pas besoin d'élus*».

«*Les maires des municipalités ne se battent pas actuellement pour leur poste*, a-t-il assuré comme bien d'autres. *Ils se battent pour que les citoyens aient leur mot à dire*».

«*Ce que les citoyens vont perdre*, renchérit Yves Ryan, maire de Montréal-Nord, *ce sont les services de proximité, l'attention de tous les jours à laquelle ils avaient droit, le contact avec les élus, la nette impression d'appartenir à une entité qui est imputable*... [Avec le projet gouvernemental], ajoute-t-il, *le maire d'arrondissement va être un bel hébété [...] qui ne pourra quasiment pas aller aux toilettes sans demander la permission*».

«*C'est pas des fusions*, estime Michel Leduc, maire de LaSalle. *C'est la disparition des villes. Que tu sois gérant d'un McDonald's, qu'il soit petit ou qu'il soit gros, tu restes encore le gérant d'un McDonald's. C'est ça que l'on va être, nous autres, là. Celui qui se fait le plus avoir après nous autres*, c'est Louis Bernard. *On n'a pas tenu compte de ses propositions*».

CHRÉTIEN

SUITE DE LA PAGE 1

«*Il serait souhaitable que les libéraux soient minoritaires. Ça forcerait le changement, qui est nécessaire depuis déjà un certain temps. Jean Chrétien est devenu un poids. Beaucoup d'entre nous sont tannés de son leadership de l'affrontement. Ce n'est pas pour rien que plusieurs stratèges manquent à l'appel*», a expliqué hier un stratège libéral de longue date.

Tous les gens contactés soulignent qu'il n'y a pas de stratégie concertée mais sûrement un ressentiment commun. «*Il n'y a pas de plan de sabotage mais s'il y a des militants qui mettent la pédale douce, on ne peut pas avoir le contrôle sur eux*», a laissé tomber avec désinvolture un organisateur au Québec.

En Ontario, c'est le même son de cloche qui se fait entendre; l'enthousiasme n'y est pas. «*Les gens sont mal à l'aise face au leadership de Chrétien. Nos bénévoles, qui sont des gens dévoués, font face tous les jours à des commentaires négatifs sur le chef. C'est particulièrement vrai chez les indécis, qui nous disent ouvertement lors du pointage qu'il a fait son temps*», affirme un organisateur ontarien.

Ce dernier, un partisan du ministre des Finances, ne voit toutefois pas d'un bon œil le vœu de ses collègues d'un gouvernement minoritaire, une idée qui circule, précise-t-il, depuis quelques semaines à Ottawa. «*Un gouvernement minoritaire, c'est un terrain miné. Même avec un changement de leadership, il peut y avoir des impacts sur la population, ce qui laisserait des séquelles au parti. Une campagne, tu la gagnes ou tu la perds. Il n'y a pas de zone grise*», tranche-t-il.

Certains des libéraux qui souhaitent un changement se montrent ainsi plus patients. Les statuts du parti prévoient une révision du leadership par scrutin secret 18 mois après la tenue des élections.

D'ici là, l'insatisfaction fait tache d'huile tant chez les candidats et certaines têtes dirigeantes que dans les structures militantes des circonscriptions. Dans Rimouski-Neigette-et-la-Mitis, l'association libérale faisait la promotion d'un candidat pro-Martin. Mais la machine du ministre Alfonso Gagliano, l'organisateur pour le Québec, a tué dans l'œuf ces intentions et imposé un candidat loyal à Jean Chrétien. Amers, les membres du comité exécutif ont démissionné en bloc. «*Pour que le Parti libéral du Canada gagne dans Rimouski, c'est clair que ça prend un nouveau chef et une nouvelle orientation*», disait alors le président local, Réal Tremblay.

Dans la circonscription de Markham, en banlieue de Toronto, le parachutage du candidat-vedette John McCallum a également créé beaucoup de frustration et une certaine démobilisation des troupes. Résultat: l'exécutif local n'est pas derrière M. McCullum, sauf un membre.

De façon plus éclatante, des députés libéraux de l'Ontario ont manifesté leur inquiétude au lendemain des débats des chefs où M. Chrétien a notamment été accusé d'avoir déclenché des élections pour couper l'herbe sous les pieds de son adversaire potentiel Paul Martin. Une réunion a été convoquée vendredi dernier à Toronto à la résidence du coprésident national de la campagne libérale, David Smith.

Ces députés libéraux se sont plaints que le premier ministre soit impopulaire auprès de l'électorat. Présent à la rencontre, le ministre des Transports, David Collette — un proche de M. Chrétien —,

La présidente de la CUM, Vera Danyluk, s'était montrée très favorable au rapport Bernard. Elle condamne aujourd'hui le projet de loi 170. «*Les arrondissements seraient traités comme des enfants. Si l'on veut vivre des cauchemars pour les cinq prochaines années, c'est comme ça qu'il faut procéder*».

En formation de combat

Constatant que le projet du gouvernement a resserré l'unité des troupes après des semaines difficiles, le maire de Westmount, Peter Trent, fait une prédiction. «*Je pense que le gouvernement va vraiment réaliser qu'il a commis une erreur. On va voir à travers le Québec les gens monter aux barricades, c'est certain*».

Préférant eux aussi garder pour les prochains jours le dévoilement de leur plan de bataille, les maires de banlieue ont toutefois averti qu'ils envisagent désormais d'employer tous les moyens en leur possession.

«*On a assez fait rire de nous*, tonne Georges Bossé, *les gens n'accepteront pas le merdier dans lequel le gouvernement veut nous mettre*. [...] Bouchardville ne se fera pas dans la paix sociale avec nous, c'est sûr et certain».

Ce que l'on sait pour le moment, c'est qu'un événement médiatique est promis pour aujourd'hui. Des référendums étaient déjà prévus dans une dizaine de municipalités cette semaine, mais ils se tiendront bientôt partout ailleurs. Un premier rassemblement populaire doit également se tenir dans l'ouest de l'île dimanche. Et l'on sait que l'idée d'une constatation judiciaire fait son chemin.

aurait admis qu'il était au courant de ces difficultés et qu'il faudrait tenter de corriger la situation après les élections.

M. Chrétien, qui faisait campagne hier dans l'Ouest, a tenté de minimiser le mécontentement qui continue de surgir dans son parti à propos de son leadership. Après la réunion, M. Collette l'aurait appelé pour lui dire que tout allait bien. «*Je ne suis pas content. C'est une invention*», a soutenu M. Chrétien.

Chose certaine, pendant que le chef du PLC poursuit sa campagne d'un océan à l'autre, les partisans de Paul Martin ont organisé hier soir à ce dernier un «*love-in*». Sous le couvert d'une activité électorale, le député Joe Volpe, de la circonscription torontoise d'Eglinton-Lawrence, a invité les militants à rencontrer Paul Martin. M. Volpe n'en est pas à son premier rassemblement du genre en faveur de M. Martin. À la veille du congrès du PLC, le printemps dernier, il avait organisé une rencontre de même nature qui avait d'ailleurs mis le feu aux poudres dans l'entourage de Jean Chrétien.

Les organisateurs libéraux interviewés soulignent par ailleurs l'erreur stratégique du parti de vouloir mettre M. Chrétien à l'avant-scène. «*Il est tout seul sur les affiches Média.com. Depuis deux jours, on valorise l'équipe, mais c'est un peu tard*», souligne l'un d'eux.

Le changement dans le discours de Jean Chrétien s'est effectué dimanche. Ainsi, mardi, alors qu'il était de passage au Québec, il s'est dit fier de son équipe. Mais dans la nomenclature de ses collègues québécois du cabinet, il s'est trompé dans le nom de Lucien Robillard, l'appelant Rémillard, a dit du ministre Gagliano qu'il «*occupe d'une couple d'affaires*» et réduit le secrétaire d'État aux Sports amateurs à «*Coderre*».

avec La Presse canadienne



Conseil de la langue française
LE FRANÇAIS AU QUÉBEC
 400 ans d'histoire et de vie

En coédition avec LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC • 516 pages • 34,95 \$

F
 FIDES